Parlement européen
2024-2029

Commission de l'emploi et des affaires sociales

2026/2070(INI)

23.6.2026

AMENDEMENTS
1 - 199

Projet de rapport
Brigitte van den Berg
(PE789.915v01-00)

Renforcement des compétences dans l'Union – possibilités d'enseignement et de formation professionnels en période de transition
(2026/2070(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les articles 6, 41, 156 et 166 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

Or. en

Amendement 2
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le socle européen des droits sociaux, et notamment son principe nº 1 relatif au droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité;

Or. en

Amendement 3
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Visa 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 11 juillet 2023 sur la promotion et l'adaptation de la formation professionnelle en tant qu'outil pour la réussite des travailleurs et qu'élément constitutif de l'économie de

l'Union dans la nouvelle industrie 4.0 (2022/2207(INI));

Or. en

Amendement 4
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant qu'en 2025, la proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans sans emploi qui ne suivaient ni études ni formation dans l'Union s'élevait à 11 %; que l'inadéquation verticale des compétences reste une problématique constante dans l'ensemble de l'Union, avec un taux moyen de surqualification de 22 % parmi les salariés ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, ce taux dépassant les 30 % sur les marchés du travail de plusieurs États membres; que ce phénomène va de pair avec un déficit de compétence structurel important, 80 % des petites et moyennes entreprises (PME) déclarant avoir des difficultés à trouver des profils possédant les compétences requises;

Or. en

Amendement 5
Pál Szekeres, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que, dans certains États membres, l'expansion rapide de

l'enseignement supérieur s'est accompagnée d'une augmentation du taux de surqualification et d'une inflation des diplômes, les diplômes étant de plus en plus utilisés comme critères de sélection pour des professions qui ne requièrent pas nécessairement des compétences de niveau supérieur; que cette tendance pourrait conduire à une sous-évaluation de l'enseignement et de la formation professionnels, malgré leur contribution avérée à l'emploi, à la productivité et au développement des compétences;

Or. en

Amendement 6
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne met en garde contre le fait que la productivité et la compétitivité à long terme de l'Europe sont limitées par des faiblesses structurelles, notamment un niveau d'investissement insuffisant dans les compétences, l'éducation et le capital humain, et souligne que combler le déficit en matière d'innovation et de compétences est essentiel pour pérenniser le modèle économique européen face à la concurrence mondiale;

Or. en

Amendement 7
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'importance de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), et en particulier de la reconversion et du perfectionnement professionnels des travailleurs, va encore s'accroître, notamment en raison des transitions numérique et écologique; que les transitions numérique et écologique ne peuvent être menées à bien que si les travailleurs disposent des aptitudes et des compétences nécessaires;

Or. en

Amendement 8
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Union est compétente pour prendre des mesures visant à soutenir, à coordonner ou à compléter l'action des États membres dans le domaine de l'éducation et la formation professionnelle;

Or. en

Amendement 9
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que la Commission

encourage la coopération entre les États membres et facilite la coordination de leur action dans les domaines relatifs à la formation et au perfectionnement professionnels, afin de promouvoir l'emploi et l'amélioration des conditions de vie et de travail;

Or. en

Amendement 10
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que, pour encourager la coopération entre les États membres et faciliter la coordination de leur action dans les domaines relatifs à la formation et au perfectionnement professionnels, la Commission agit en étroite collaboration avec les États membres en réalisant des études, en émettant des avis et en organisant des consultations tant sur les problèmes qui se posent sur le plan national que sur ceux qui relèvent de la compétence des organisations internationales, notamment les initiatives visant à définir des orientations et des indicateurs, à organiser l'échange de bonnes pratiques et à préparer les éléments nécessaires au suivi et à l'évaluation périodiques, en tenant le Parlement européen pleinement informé et en consultant le Comité économique et social avant de rendre ces avis;

Or. en

Amendement 11
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant que le contenu et l'organisation de la formation professionnelle relèvent de la compétence nationale;

Or. en

Amendement 12
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A sexies. considérant que l'action de l'Union dans le domaine de la formation professionnelle vise à faciliter l'adaptation aux mutations industrielles, à améliorer la formation professionnelle initiale et continue afin de faciliter l'insertion et la réinsertion professionnelles sur le marché du travail, à rendre la formation professionnelle plus accessible et encourager la mobilité des formateurs et des stagiaires, en particulier des jeunes, à stimuler la coopération en matière de formation entre les établissements d'enseignement ou de formation et les entreprises, et à développer les échanges d'informations et d'expériences sur les sujets communs aux systèmes de formation des États membres;

Or. en

Amendement 13
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée ***à la transition écologique et numérique,*** à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d'EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d'ici à 2035, 60 % de toutes les offres d'emploi exigeront des qualifications allant jusqu'au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d'EFP débouchent le plus couramment;	B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la relocalisation industrielle***, aux objectifs en matière d'autonomie stratégique***, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d'EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d'ici à 2035, 60 % de toutes les offres d'emploi exigeront des qualifications allant jusqu'au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d'EFP débouchent le plus couramment;
[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.	[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.

Or. en

Amendement 14
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la transition ***écologique et numérique***, à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à	B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la transition ***actuelle***, à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les

l’évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d’EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d’ici à 2035, 60 % de toutes les offres d’emploi exigeront des qualifications allant jusqu’au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d’EFP débouchent le plus couramment;

[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.

données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d’EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d’ici à 2035, 60 % de toutes les offres d’emploi exigeront des qualifications allant jusqu’au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d’EFP débouchent le plus couramment;

[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.

Or. en

Amendement 15
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l’Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée ***à la transition écologique et numérique,*** à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l’évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d’EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d’ici à 2035, 60 % de toutes les offres d’emploi exigeront des qualifications allant jusqu’au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d’EFP débouchent le plus couramment;	B. considérant que l’Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l’évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d’EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d’ici à 2035, 60 % de toutes les offres d’emploi exigeront des qualifications allant jusqu’au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d’EFP débouchent le plus couramment;

[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.

[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.

Or. en

Amendement 16
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la transition écologique et numérique, à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d'EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d'ici à 2035, 60 % de toutes les offres d'emploi exigeront des qualifications allant jusqu'au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d'EFP débouchent le plus couramment;	B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la transition écologique et numérique, à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d'EFP; ***que le renforcement des compétences ne doit pas seulement permettre de répondre à la demande immédiate du marché du travail, mais devrait également permettre aux personnes d'acquérir les compétences nécessaires pour faire preuve d'esprit critique, s'adapter au changement, participer pleinement à la vie de la société et exercer une citoyenneté active;*** que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d'ici à 2035, 60 % de toutes les offres d'emploi exigeront des qualifications allant jusqu'au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d'EFP débouchent le plus couramment;

[4] Centre européen pour le développement

[4] Centre européen pour le développement

de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.

de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.

Or. en

Amendement 17
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la transition écologique et numérique, à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d'EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d'ici à 2035, 60 % de toutes les offres d'emploi exigeront des qualifications allant jusqu'au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d'EFP débouchent le plus couramment;	B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la transition écologique et numérique, à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d'EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d'ici à 2035, 60 % de toutes les offres d'emploi exigeront des qualifications allant jusqu'au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d'EFP débouchent le plus couramment; ***que le Cedefop souligne également que l'intelligence artificielle (IA) modifie la demande de main-d'œuvre d'une manière qui conduit à un renforcement et à une redynamisation des métiers de la filière professionnelle[1 bis];***
	1 bis ***https://www.cedefop.europa.eu/fr/news/reverse-gear-how-ai-bringing-vocational-occupations-back***
[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/ski	[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/ski

lls-forecast.	lls-forecast.

Or. en

Amendement 18
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la transition écologique et numérique, à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d'EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d'ici à 2035, 60 % de toutes les offres d'emploi exigeront des qualifications allant jusqu'au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d'EFP débouchent le plus couramment;	B. considérant que l'Union enregistre une demande croissante de métiers de la filière professionnelle, liée à la transition écologique et numérique, à la relocalisation industrielle, aux investissements dans les infrastructures et à l'évolution démographique; que les données sur le marché du travail révèlent des pénuries aiguës et persistantes dans les secteurs à forte intensité d'EFP; que les prévisions du Cedefop en matière de compétences prévoient que, d'ici à 2035, 60 % de toutes les offres d'emploi exigeront des qualifications allant jusqu'au niveau moyen[4], soit celui sur lequel les cursus d'EFP débouchent le plus couramment; ***que l'EFP joue un rôle essentiel pour favoriser l'accès à des emplois de qualité et à des possibilités d'évolution de carrière;***
[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.	[4] Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), Prévisions en matière de compétences, https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/skills-forecast.

Or. en

Amendement 19
Pál Szekeres

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la politique en matière de compétences doit être un élément central des politiques industrielles des États membres et de leur compétitivité, et non un simple volet social accessoire; qu'il convient d'adopter une approche stratégique et tournée vers l'avenir en ce qui concerne l'EFP; qu'il est urgent de réviser les programmes d'EFP en s'appuyant sur une analyse approfondie des besoins en compétences, afin que la formation professionnelle puisse mieux répondre aux besoins du marché du travail et des secteurs stratégiques; que la mise en place, par les États membres, d'une approche coordonnée en ce qui concerne le système de certification des compétences acquises est vivement conseillée et que cette approche se doit d'être souple, modulaire et moins tributaire de l'obtention de diplômes formels, tout en reconnaissant la diversité des parcours d'apprentissage et la formation par le travail; qu'il convient en outre de mettre en place des mesures incitatives efficaces à l'intention des employeurs, telles que des avantages fiscaux ou des chèques-formation, afin de soutenir le renforcement des compétences de la main-d'œuvre et de remédier au manque de capacités en matière d'offre de formation à l'ère de l'intelligence artificielle, conformément au rapport Draghi;

Or. en

Amendement 20
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'EFP contribue non seulement à la participation au marché du travail et au développement des compétences, mais aussi à la cohésion sociale, à l'engagement démocratique et à la résilience des jeunes; que les établissements d'EFP tiennent souvent lieu d'environnements d'apprentissage de confiance et inclusifs, en particulier dans les zones urbaines et défavorisées où les jeunes peuvent être davantage exposés au risque d'exclusion sociale, de désengagement par rapport à la vie citoyenne, de radicalisation ou de polarisation; que le renforcement de l'EFP peut donc contribuer à promouvoir la citoyenneté active, l'inclusion et la résilience sociétale dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 21
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les pénuries de main-d'œuvre sont souvent liées à des déficits de compétences, mais également à des salaires trop bas, à des conditions de travail précaires, dangereuses ou peu attrayantes, à des perspectives de carrière limitées et à l'absence de couverture des négociations collectives; qu'il est donc essentiel d'améliorer la qualité des emplois, les droits des travailleurs et les niveaux de rémunération pour renforcer l'attractivité des métiers de la filière professionnelle;

Or. en

Amendement 22
Li Andersson

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que, selon l'enquête européenne sur les conditions de travail 2024 de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), seuls 44 % des travailleurs européens estiment avoir suffisamment d'occasions de mettre à profit leurs compétences existantes au travail, et seuls 33 % des travailleurs occupant des emplois peu qualifiés déclarent avoir suffisamment d'occasions de mettre à profit leurs compétences, contre 54 % des cadres et des professionnels;

Or. en

Amendement 23
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant qu'il convient d'assurer une coordination efficace des efforts déployés dans le domaine de la formation professionnelle dans le cadre de la politique agricole commune;

Or. en

Amendement 24
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant qu'il existe à la fois une pénurie et une demande croissante d'emplois nécessitant des compétences pratiques, tels que ceux de menuisier, d'électricien, de plombier, etc.; que ces métiers sont essentiels pour la société et l'économie; qu'une telle pénurie se traduit par une hausse du prix de ces services, ce qui les rend inaccessibles, notamment dans le secteur du bâtiment, tant pour les constructions neuves que pour les travaux de rénovation;

Or. en

Amendement 25
Li Andersson

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que le socle européen des droits sociaux fixe comme objectif qu'au moins 60 % des adultes devraient participer à une formation chaque année d'ici 2030, et que le taux actuel de participation des adultes ne s'élève qu'à 37 % selon les données les plus récentes d'Eurostat;

Or. en

Amendement 26
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant qu'il est nécessaire de soutenir l'activité indépendante, car la plupart des métiers de la filière professionnelle s'exercent à titre indépendant; que, dans plusieurs États membres, les conditions de travail des travailleurs indépendants sont moins sûres et moins favorables que celles des autres catégories de travailleurs;

Or. en

Amendement 27
Li Andersson

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que le bien-être des apprenants et des enseignants est un facteur essentiel de la qualité, des résultats, du caractère inclusif et de l'attractivité de l'EFP;

Or. en

Amendement 28
Li Andersson

Proposition de résolution
Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quinquies. considérant que la pénurie croissante d'enseignants et de formateurs dans l'EFP menace la qualité, le caractère inclusif et l'attractivité futurs de

l'EFP en Europe; et que l'attractivité, la reconnaissance sociale, la rémunération et les conditions de travail des enseignants de l'EFP sont essentielles pour recruter et fidéliser des enseignants et des formateurs qualifiés;

Or. en

Amendement 29
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'orientation politique de l'Union dans le cadre de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle et la résilience de l'Union; que ***les évolutions géopolitiques récentes,*** les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ***et les transitions écologique et numérique*** démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;	C. considérant que l'orientation politique de l'Union dans le cadre de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle et la résilience de l'Union; que ***l'évolution géopolitique récente et*** les perturbations de la chaîne d'approvisionnement démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;

Or. en

Amendement 30
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'orientation politique de l'Union dans le cadre de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de	C. considérant que l'orientation politique de l'Union dans le cadre de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de

manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle et la résilience de l'Union; que les évolutions géopolitiques récentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ***et les transitions*** écologique et numérique démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;	manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle et la résilience de l'Union; que les évolutions géopolitiques récentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement***, la double transition*** écologique et numérique ***et la nécessité de renforcer la capacité de production et la compétitivité industrielle de l'Europe*** démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;

Or. en

Amendement 31
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'orientation politique de l'Union dans le cadre de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle et la résilience de l'Union; que les évolutions géopolitiques récentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et ***les transitions écologique et numérique*** démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;	C. considérant que l'orientation politique de l'Union dans le cadre de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle et la résilience de l'Union; que les évolutions géopolitiques récentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et ***la transition actuelle*** démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;

Or. en

Amendement 32
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'orientation politique de l'Union dans le cadre de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle ***et*** la résilience de l'Union; que les évolutions géopolitiques récentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les transitions écologique et numérique démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;	C. considérant que l'orientation politique de l'Union dans le cadre de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle***,*** la résilience ***et la cohésion sociale et territoriale*** de l'Union; que les évolutions géopolitiques récentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les transitions écologique et numérique démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP***, l'apprentissage tout au long de la vie et les infrastructures de formation publiques accessibles dans toute l'Union***;

Or. en

Amendement 33
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'orientation politique de l'Union ***dans le cadre*** de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle et la résilience de l'Union; que les évolutions géopolitiques récentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les transitions écologique et numérique démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;	C. considérant que l'orientation politique de l'Union ***depuis la définition*** de la stratégie de Lisbonne a mis l'accent de manière disproportionnée sur le niveau d'études, sous-estimant l'importance stratégique des métiers de la filière professionnelle pour la base industrielle et la résilience de l'Union; que les évolutions géopolitiques récentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les transitions écologique et numérique démontrent la nécessité d'investir massivement dans l'EFP;

Or. en

Amendement 34
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'égalité d'accès à l'enseignement et la formation professionnels, y compris les perspectives de reconversion et de perfectionnement professionnels pour tous les travailleurs et demandeurs d'emploi, est primordiale;

Or. en

Amendement 35
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que la future stratégie en matière d'enseignement et de formation professionnels devrait considérer la formation initiale et la formation continue comme des piliers égaux, assortis d'objectifs clairs et d'un financement spécifique;

Or. en

Amendement 36
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que la mauvaise qualité des emplois, les mauvaises conditions de travail et le manque d'investissements en matière d'EFP au niveau des entreprises sont quelques-unes des raisons qui expliquent le manque de travailleurs qualifiés; que des conditions de travail décentes et un accès aux systèmes de sécurité sociale, à des services publics de qualité et à un cadre de vie attractif seront encore plus importants pour attirer et fidéliser les travailleurs qualifiés; que renforcer dès le plus jeune âge le développement personnel et l'orientation en matière d'apprentissage ainsi que favoriser un accès équitable à l'information peut aider les personnes à choisir les filières d'apprentissage adaptées, qui débouchent sur des possibilités d'emploi de qualité;

Or. en

Amendement 37
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les préjugés sociétaux et politiques persistants qui encadrent les parcours éducatifs ***en termes hiérarchiques*** contribuent au manque d'attractivité des filières professionnelles et à la dérive universitaire, limitant ainsi la reconnaissance égale des talents, compromettant la cohésion sociale et exacerbant les pénuries critiques de compétences dans les métiers de la filière professionnelle;	D. considérant que les préjugés sociétaux et politiques persistants qui encadrent les parcours éducatifs contribuent au manque d'attractivité des filières professionnelles et à la dérive universitaire, limitant ainsi la reconnaissance égale des talents, compromettant la cohésion sociale et exacerbant les pénuries critiques de compétences dans les métiers de la filière professionnelle;

Or. en

Amendement 38
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les préjugés sociétaux et politiques persistants qui encadrent les parcours éducatifs en termes hiérarchiques contribuent au manque d'attractivité des filières professionnelles et à la dérive universitaire, limitant ainsi la reconnaissance égale des talents, compromettant la cohésion sociale et exacerbant les pénuries critiques de compétences dans les métiers de la filière professionnelle;	D. considérant que les préjugés sociétaux et politiques persistants qui encadrent les parcours éducatifs en termes hiérarchiques contribuent au manque d'attractivité des filières professionnelles et à la dérive universitaire, limitant ainsi la reconnaissance égale des talents, compromettant la cohésion sociale et exacerbant les pénuries critiques de compétences dans les métiers de la filière professionnelle; ***que ces préjugés renforcent également les inégalités sociales qui affectent l'évolution de carrière et les possibilités de revenus;***

Or. en

Amendement 39
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'il est nécessaire de promouvoir la réputation des métiers essentiels de la filière professionnelle qui requièrent des compétences pratiques, en favorisant leur reconnaissance sociale, comme c'était le cas par le passé grâce à leur culture d'appartenance et à leurs formes d'organisation propres; que l'adoption d'une stratégie nationale s'avère nécessaire pour garantir la pérennité de ces métiers essentiels ainsi

que l'existence d'organismes au sein desquels leurs membres peuvent trouver une telle culture d'appartenance et transmettre leurs connaissances et leur savoir-faire;

Or. en

Amendement 40
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les femmes restent sous-représentées dans de nombreux parcours de l'EFP, en particulier dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) ainsi que dans les domaines techniques, et que les stéréotypes de genre persistants continuent d'influencer les choix de filière d'enseignement et de carrière; que l'EFP devrait contribuer à combler ces écarts en promouvant l'égalité d'accès, l'orientation et l'évolution vers des secteurs à forte demande de main-d'œuvre;

Or. en

Amendement 41
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant ***que des obstacles administratifs inutiles, des procédures de reconnaissance fragmentées et une***	E. considérant qu'une coopération renforcée entre les États membres et les cadres régionaux peut contribuer à

interopérabilité insuffisante entre les systèmes nationaux continuent d'entraver la libre circulation des travailleurs, en particulier des professionnels de l'EFP; qu'une coopération renforcée entre les États membres et les cadres régionaux peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle, à moderniser les procédures de reconnaissance et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre pour les professionnels de l'EFP, tout en maintenant des normes élevées;

renforcer la confiance mutuelle, à moderniser les procédures de reconnaissance et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre pour les professionnels de l'EFP, tout en maintenant des normes élevées;

Or. en

Amendement 42
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que des obstacles administratifs inutiles, des procédures de reconnaissance fragmentées ***et*** une interopérabilité insuffisante entre les systèmes nationaux continuent d'entraver la libre circulation des travailleurs, en particulier des professionnels de l'EFP; qu'une coopération renforcée entre les États membres et les cadres régionaux peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle, à moderniser les procédures de reconnaissance et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre pour les professionnels de l'EFP, tout en maintenant des normes élevées;	E. considérant que des obstacles administratifs inutiles, des procédures de reconnaissance fragmentées***,*** une interopérabilité insuffisante entre les systèmes nationaux ***et un sous-financement*** continuent d'entraver la libre circulation des travailleurs, en particulier des professionnels de l'EFP; qu'une coopération renforcée entre les États membres et les cadres régionaux peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle, à moderniser les procédures de reconnaissance et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre pour les professionnels de l'EFP, tout en maintenant des normes élevées; ***que les systèmes de reconnaissance devraient également permettre la validation des compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage non formel et informel, notamment le bénévolat, le travail de jeunesse et l'expérience professionnelle;***

Or. en

Amendement 43
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que des obstacles administratifs inutiles, des procédures de reconnaissance fragmentées et une interopérabilité insuffisante entre les systèmes nationaux continuent d'entraver la libre circulation des travailleurs, en particulier des professionnels de l'EFP; qu'une coopération renforcée entre les États membres et les cadres régionaux peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle, à moderniser les procédures de reconnaissance et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre pour les professionnels de l'EFP, tout en ***maintenant*** des normes ***élevées***;	E. considérant que des obstacles administratifs inutiles, des procédures de reconnaissance fragmentées et une interopérabilité insuffisante entre les systèmes nationaux continuent d'entraver la libre circulation des travailleurs, en particulier des professionnels de l'EFP; qu'une coopération renforcée entre les États membres et les cadres régionaux peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle, à moderniser les procédures de reconnaissance et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre pour les professionnels de l'EFP, tout en ***garantissant le respect*** des normes ***du travail, des conventions collectives et des droits en matière de sécurité sociale ainsi que l'égalité de traitement pour tous les travailleurs***;

Or. en

Amendement 44
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que des obstacles administratifs inutiles, des procédures de reconnaissance fragmentées et une interopérabilité insuffisante entre les systèmes nationaux continuent d'entraver la libre circulation des travailleurs, en	E. considérant que des obstacles administratifs inutiles, des procédures de reconnaissance fragmentées et une interopérabilité insuffisante entre les systèmes nationaux continuent d'entraver la libre circulation des travailleurs, en

particulier des professionnels de l'EFP; qu'une coopération renforcée entre les États membres et les cadres régionaux peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle, à moderniser les procédures de reconnaissance et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre pour les professionnels de l'EFP, tout en maintenant des normes élevées;	particulier des professionnels de l'EFP ***formés***; qu'une coopération renforcée entre les États membres et les cadres régionaux peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle, à moderniser les procédures de reconnaissance et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre pour les professionnels de l'EFP, tout en maintenant des normes élevées;

Or. en

Amendement 45
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le secteur de la construction est confronté à des pénuries persistantes de main-d'œuvre et de compétences, exacerbées par le vieillissement de la main-d'œuvre, le manque d'attractivité auprès des jeunes et la demande croissante de compétences dans les domaines de l'écologie et du numérique; que plusieurs initiatives au niveau de l'Union, notamment le «Large-Scale Skills Partnership for Construction» (Partenariat à grande échelle pour les compétences dans le secteur de la construction), le «Construction Blueprint for Skills» (Plan du secteur de la construction en matière de compétences), le pacte pour les compétences, l'académie du nouveau Bauhaus européen et la stratégie européenne pour la construction de logements, ont cherché à relever ces défis, mais que d'importantes pénuries de compétences persistent, ce qui limite la capacité du secteur à fournir des logements abordables, durables et de

haute qualité;

Or. en

Amendement 46
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les systèmes d'enseignement et de formation professionnels fondés sur l'apprentissage et l'alternance, qui associent un apprentissage en milieu scolaire à une formation en milieu professionnel conséquente au sein d'entreprises, se sont révélés efficaces pour faciliter la transition entre les études et la vie active; que les États membres dotés de systèmes d'EFP en alternance bien établis ont souvent enregistré des résultats relativement favorables sur le marché du travail des jeunes et peuvent fournir des exemples précieux de bonnes pratiques pour renforcer l'union des compétences[1 bis];
	[1 bis] Cedefop (2021), «The role of work-based learning in VET and tertiary education: evidence from the 2016 EU labour force survey» (Le rôle de la formation par le travail dans l'EFP et l'enseignement supérieur: données issues de l'enquête 2016 sur la population active de l'Union). Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. Article de recherche du Cedefop

Or. en

Amendement 47
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le processus de Bologne a permis de mettre en place la comparabilité des normes et des mécanismes de transparence relatifs aux diplômes universitaires; que le processus de Copenhague visait à renforcer la transparence, à améliorer l'assurance qualité, à faciliter la mobilité et à favoriser la confiance mutuelle en matière d'EFP entre les États membres, mais qu'il n'a permis d'atteindre qu'un degré limité de convergence en raison de la diversité des systèmes nationaux d'EFP et du fort enracinement de l'EFP dans les institutions du marché du travail et industrielles nationales;

Or. en

Amendement 48
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'organisation, la gouvernance et le financement de l'enseignement et de la formation professionnels relèvent toujours principalement de la compétence des États membres et devraient respecter pleinement le principe de subsidiarité;

Or. en

Amendement 49
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la formation professionnelle a parfois souffert d'une image négative résultant de la perception d'un environnement d'apprentissage peu favorable par les étudiants et leurs familles, qui peut les dissuader de choisir ce parcours;

Or. en

Amendement 50
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'Union accuse un retard important par rapport à son objectif à l'horizon 2030 en matière de participation des adultes aux programmes de formation, une situation qui entrave le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle, pourtant indispensables; que les travailleurs peuvent encore rencontrer des difficultés pour avoir accès à une formation en raison de leurs obligations professionnelles et du coût de celle-ci; que la participation à des formations et l'utilisation des droits à la formation restent nettement plus faibles chez les travailleurs ayant suivi une formation professionnelle que chez ceux ayant suivi une formation universitaire, ce qui renforce les inégalités existantes en matière de compétences; que les besoins en compétences et l'offre de formation ne

sont pas toujours suffisamment en adéquation, et que les possibilités d'apprentissage restent trop souvent déconnectées du monde du travail;

Or. en

Amendement 51
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'EFP souffre toujours d'un manque de reconnaissance, non seulement en tant que parcours éducatif, mais aussi en tant qu'infrastructure économique et sociale essentielle, en mesure de: former de manière adéquate une main-d'œuvre qualifiée, capable de mettre en œuvre les évolutions technologiques et de favoriser le développement humain; déployer toute innovation dans un grand nombre de secteurs socio-économiques; remédier aux pénuries de compétences grâce à des formations par le travail modernes, à des parcours de formation pour adultes et à l'apprentissage tout au long de la vie; permettre la reconversion et la mise à niveau des compétences des professionnels; promouvoir la démocratie, la citoyenneté et l'inclusion; favoriser la mise en place d'écosystèmes industriels résilients dans toute l'Europe;

Or. en

Amendement 52
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que les PME jouent un rôle central dans l'enseignement et la formation professionnels fondés sur l'apprentissage dans l'ensemble de l'Union; que leur participation à des programmes de mobilité transfrontière peut être entravée par des difficultés d'ordre administratif et organisationnel, en particulier lorsque l'absence temporaire des apprentis exerce une pression supplémentaire sur les petites entreprises; qu'un soutien ciblé et des procédures simplifiées peuvent contribuer à accroître la participation des apprenants de l'EFP aux programmes de mobilité;

Or. en

Amendement 53
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant qu'il est essentiel, pour la prospérité économique de l'Europe, que les personnes ayant suivi une formation professionnelle aient une activité professionnelle; que la mobilité des personnes et des apprentis constitue un moteur essentiel d'un enseignement professionnel européen de qualité et qu'elle favorise l'épanouissement personnel, le développement des compétences et la citoyenneté active; que les taux de participation à la mobilité restent plus faibles chez les apprenants de l'EFP que chez les étudiants en formation universitaire; que parmi les obstacles figurent les coûts initiaux, un soutien

financier insuffisant, les barrières linguistiques, les difficultés liées à la reconnaissance des acquis d'apprentissage obtenus à l'étranger et le soutien limité des employeurs à la mobilité des apprentis;

Or. en

Amendement 54
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que le rapport Draghi et la boussole pour la compétitivité soulignent l'importance des compétences, de la productivité et de la compétitivité industrielle pour l'avenir de l'économie européenne; que le rôle des systèmes d'enseignement et de formation professionnels de haute qualité est essentiel pour garantir la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à la transformation industrielle et technologique de l'Europe;

Or. en

Amendement 55
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser	1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser

l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;	l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public; ***souligne que le renforcement de l'EFP contribue à l'objectif consistant à garantir que chaque personne puisse accéder à un emploi qui correspond à ses talents, à ses compétences et aux efforts qu'elle déploie, tout en favorisant la mobilité sociale, l'inclusion sur le marché du travail et la résilience économique dans l'ensemble de l'Union;***

Or. en

Amendement 56
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;	1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public; ***souligne que pour renforcer l'attractivité de l'EFP, il faut non seulement mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation, mais aussi investir dans des emplois de qualité, des salaires équitables, une protection efficace des travailleurs ainsi que des***

possibilités d'évolution de carrière dans les métiers de la filière professionnelle;

Or. en

Amendement 57
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;	1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public***, tout en garantissant un accès équitable aux apprenants les moins favorisés et en éliminant les obstacles liés au genre, au handicap, au contexte migratoire, à la situation géographique et au statut socio-économique***;

Or. en

Amendement 58
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'importance de l'EFP	1. souligne l'importance de l'EFP

pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;	pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public***, notamment grâce à des mesures d'orientation scolaire et professionnelle de grande qualité visant à mieux faire connaître les filières professionnelles, ainsi que les possibilités qu'elles offrent en matière d'emploi et d'évolution***;

Or. en

Amendement 59
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;	1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union***, sa souveraineté industrielle, sa résilience stratégique et le développement humain***; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;

Or. en

Amendement 60
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;	1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité ***sociale et*** économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi ***et des emplois de qualité***; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;

Or. en

Amendement 61
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des	1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers ***l'éducation et*** l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès

apprenants, des employeurs et du grand public;	des apprenants, des employeurs et du grand public;

Or. en

Amendement 62
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;	1. souligne l'importance de l'EFP pour la prospérité économique et la compétitivité de l'Union; souligne qu'il importe de promouvoir et de valoriser l'EFP afin d'améliorer son attractivité en tant que filière ***inclusive*** de qualité vers l'emploi; invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP porte sur la qualité et la pertinence des programmes d'EFP, ainsi que sur une meilleure promotion de ces derniers auprès des apprenants, des employeurs et du grand public;

Or. en

Amendement 63
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. se félicite de la décision du Parlement européen d'ouvrir un certain nombre de stages Schuman aux candidats titulaires de diplômes de l'enseignement et de la formation professionnels, contribuant ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des filières

professionnelles; encourage les institutions de l'Union à continuer de promouvoir l'égalité des chances entre les candidats issus de filières professionnelles et universitaires dans le cadre de leurs politiques de stages et de recrutement;

Or. en

Amendement 64
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que les prestataires d'enseignement professionnel formel et les diplômes reconnus axés sur les compétences fondamentales devraient continuer à constituer la base des stratégies et de l'offre en matière d'EFP, tandis que les programmes d'apprentissage et les certifications modulaires, axés sur des tâches spécifiques et numériques peuvent jouer un rôle complémentaire important, à condition qu'ils répondent à des critères d'assurance qualité pertinents et transférables;

Or. en

Amendement 65
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. encourage les États membres à garantir de bonnes conditions de travail aux travailleurs indépendants, afin que

les métiers de la filière professionnelle bénéficient d'un cadre sûr pour l'exercice de leur activité;

Or. en

Amendement 66
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'EFP devrait être considéré comme un outil capable à la fois de soutenir le développement personnel des étudiants et des travailleurs et de remédier aux pénuries sur le marché du travail, contribuant ainsi à la compétitivité de l'Union et soutenant l'innovation ***dans des secteurs stratégiques***;	2. souligne que l'EFP devrait être considéré comme un outil capable à la fois de soutenir le développement personnel des étudiants et des travailleurs et de remédier aux pénuries sur le marché du travail, contribuant ainsi à la compétitivité ***et à la prospérité durables*** de l'Union et soutenant l'innovation;

Or. en

Amendement 67
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'EFP devrait être considéré comme un outil capable à la fois de soutenir le développement personnel des étudiants et des travailleurs et de remédier aux pénuries sur le marché du travail, contribuant ainsi à la compétitivité de l'Union et soutenant l'innovation dans ***des*** secteurs ***stratégiques***;	2. souligne que l'EFP devrait être considéré comme un outil capable à la fois de soutenir le développement personnel des étudiants et des travailleurs et de remédier aux pénuries sur le marché du travail, contribuant ainsi à la compétitivité de l'Union et soutenant l'innovation dans ***tous les*** secteurs;

Or. en

Amendement 68
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'EFP devrait être considéré comme un outil capable à la fois de soutenir le développement personnel des étudiants et des travailleurs et de remédier aux pénuries sur le marché du travail, contribuant ainsi à la compétitivité de l'Union ***et*** soutenant l'innovation dans des secteurs stratégiques;	2. souligne que l'EFP devrait être considéré comme un outil capable à la fois de soutenir le développement personnel des étudiants et des travailleurs et de remédier aux pénuries sur le marché du travail, contribuant ainsi à la compétitivité de l'Union***,*** soutenant l'innovation dans des secteurs stratégiques ***et favorisant la création d'emplois de qualité et les possibilités d'évolution professionnelle***;

Or. en

Amendement 69
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne qu'à l'heure où les sociétés européennes sont confrontées à des défis complexes liés à la polarisation, à la désinformation, à la mésinformation et à un contexte sécuritaire en mutation, il est essentiel que tous les étudiants et apprenants disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour participer activement à la société et analyser l'information d'un œil critique; souligne par conséquent la nécessité de veiller à ce que les étudiants de l'EFP se voient offrir les mêmes possibilités d'acquérir des compétences et des connaissances en matière de participation

civique, d'éducation aux médias et d'esprit critique, tout en mettant également l'accent sur l'importance des compétences dites «non techniques» dans l'enseignement et la formation professionnels;

Or. en

Amendement 70
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que l'EFP ne peut devenir une filière attrayante que si elle débouche sur des emplois de qualité; insiste sur le fait qu'il est essentiel de proposer des salaires équitables, des conditions de travail décentes, la sécurité de l'emploi et des perspectives d'évolution de carrière pour attirer et fidéliser les travailleurs;

Or. en

Amendement 71
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne la nécessité de veiller à ce que les étudiants et les diplômés de l'EFP aient le sentiment que leurs qualifications et leurs professions sont valorisées de la même manière que l'enseignement universitaire, afin de ***garantir*** la cohésion et l'inclusion sociales;	3. souligne la nécessité de veiller à ce que les étudiants et les diplômés de l'EFP aient le sentiment que leurs qualifications et leurs professions sont valorisées de la même manière que l'enseignement universitaire, afin de ***favoriser*** la cohésion et l'inclusion sociales; ***met l'accent sur la***

demande croissante d'un nouveau type de main-d'œuvre capable non seulement d'utiliser des outils utilisant l'intelligence artificielle, mais aussi de les encadrer, de les superviser et de coopérer avec eux dans un cadre professionnel; souligne que les programmes d'EFP devraient permettre aux apprenants d'acquérir les compétences pratiques, techniques et numériques nécessaires pour tirer pleinement parti des avantages de l'IA, tout en préservant la responsabilité humaine, la créativité et la prise de décision sur le lieu de travail;

Or. en

Amendement 72
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne la nécessité de veiller à ce que les étudiants et les diplômés de l'EFP aient le sentiment que leurs qualifications et leurs professions sont valorisées de la même manière que l'enseignement universitaire, afin de garantir la cohésion et l'inclusion sociales;	3. souligne la nécessité de veiller à ce que les étudiants et les diplômés de l'EFP aient le sentiment que leurs qualifications et leurs professions sont valorisées de la même manière que l'enseignement universitaire, afin de garantir la cohésion et l'inclusion sociales; ***invite la Commission et les États membres à lutter contre les perceptions négatives persistantes relatives à l'image et à la valeur de l'EFP grâce à une orientation professionnelle précoce et continue, à un dialogue ciblé avec les parents et les familles, à des apprentissages rémunérés de qualité, ainsi qu'à des investissements à long terme dans des écosystèmes régionaux de compétences qui permettent de renforcer la visibilité et l'attractivité de l'EFP; invite les États membres à investir massivement dans les services d'orientation et les dispositifs de tutorat, en reconnaissant le rôle essentiel que***

jouent les tuteurs et les conseillers dans l'accompagnement des apprenants, aux côtés des enseignants et des formateurs; invite la Commission à élaborer un cadre européen en matière d'orientation et de conseil;

Or. en

Amendement 73
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne la nécessité de veiller à ce que les étudiants et les diplômés de l'EFP aient le sentiment que leurs qualifications et leurs professions sont valorisées de la même manière que l'enseignement universitaire, afin de garantir la cohésion et l'inclusion sociales;	3. souligne la nécessité de veiller à ce que les étudiants et les diplômés de l'EFP aient le sentiment que leurs qualifications et leurs professions sont valorisées de la même manière que l'enseignement universitaire, afin de garantir la cohésion et l'inclusion sociales***, l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi, la mobilité, la poursuite des études et l'évolution de carrière***;

Or. en

Amendement 74
Pál Szekeres, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. insiste sur le fait que l'amélioration de la perception du public et de l'attractivité de l'EFP nécessite non seulement d'adopter des mesures stratégiques, mais aussi un discours et une terminologie renouvelés qui

traduisent mieux la valeur des filières professionnelles; encourage la mise en place de cadres de communication qui présentent l'enseignement supérieur et l'EFP comme des formes d'apprentissage complémentaires plutôt que hiérarchiques, l'enseignement supérieur se concentrant souvent sur la formation de créateurs, d'innovateurs et de personnes capables de résoudre des problèmes de manière conceptuelle, tandis que l'EFP forme des producteurs, des constructeurs et des réalisateurs qui transforment les connaissances en valeur économique et sociale concrète; souligne qu'une telle distinction ne devrait pas supposer qu'il existe des différences en matière de valeur intellectuelle, car ces deux filières reposent sur des connaissances scientifiques et la pensée critique, mais qu'elle reflète plutôt des applications différentes, mais d'égale valeur, des connaissances, des compétences et de la créativité dans la société et sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 75
Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à veiller à ce que les instruments existants de soutien à l'enseignement universitaire et les systèmes d'aide publique soient étendus aux apprenants de l'EFP, plutôt que de créer des systèmes distincts; souligne que les règles d'éligibilité relatives aux cartes d'étudiant, aux dispositifs d'aide financière, aux systèmes de reconnaissance et à l'accès aux

opportunités offertes par le secteur public devraient être conçues dans un esprit d'inclusion, sans établir de distinction entre les apprenants de l'EFP et ceux de l'enseignement universitaire;

Or. en

Amendement 76
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne qu'il est important de proposer des parcours d'évolution clairs au sein de l'enseignement et de la formation professionnels, y compris dans l'enseignement et la formation professionnels supérieurs et pour les certifications de niveau 5 du CEC et au-delà, afin d'améliorer l'attractivité de l'EFP, de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et de remédier aux pénuries de compétences;

Or. en

Amendement 77
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite les États membres à lutter contre les stéréotypes de genre qui influencent les choix de filière d'enseignement et de carrière et à encourager une participation plus

équilibrée des femmes et des hommes dans l'ensemble des filières professionnelles, des secteurs et des métiers;

Or. en

Amendement 78
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que l'EFP, lorsqu'il est inclusif, joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des apprenants exposés au risque d'exclusion de la société et du marché du travail, ainsi que dans la promotion du bien-être, de l'égalité des chances et de la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 79
Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. invite les États membres à améliorer l'adéquation, l'accessibilité et l'équité des aides financières accordées aux apprenants de l'EFP; observe avec inquiétude les disparités persistantes dans le cadre desquelles les apprenants de l'enseignement secondaire supérieur et de l'enseignement post-secondaire non supérieur bénéficient d'un soutien financier public moindre que ceux de l'enseignement supérieur; souligne la

nécessité de supprimer les obstacles injustifiés à l'éligibilité liés au statut professionnel, à l'âge ou aux conditions de vie, en particulier pour les apprentis sous contrat de travail;

Or. en

Amendement 80
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne que toutes les qualifications et certifications de l'EFP devraient créer des voies d'accès claires vers la poursuite des études et les possibilités d'évolution; insiste sur le fait que suivre une formation professionnelle à un niveau secondaire supérieur ne devrait pas empêcher les personnes de poursuivre leurs études dans des établissements d'enseignement supérieur, y compris l'EFP avancé et l'université;

Or. en

Amendement 81
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne l'importance des filières professionnelles qui restent accessibles à l'issue d'un parcours dans l'enseignement secondaire général supérieur et qui associent un niveau d'instruction élevé à une formation par le

travail, élargissant ainsi les choix de carrière et favorisant la formation de travailleurs hautement qualifiés;

Or. en

Amendement 82
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. met l'accent sur le potentiel des microcertifications et des possibilités d'apprentissage modulaire pour favoriser le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle tout au long de la vie active, ainsi que pour offrir des parcours d'apprentissage flexibles aux travailleurs et aux employeurs sur un marché du travail qui évolue rapidement;

Or. en

Amendement 83
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. souligne l'importance de la transmission intergénérationnelle des compétences pour faire face à l'évolution démographique et aux pénuries de main-d'œuvre; encourage les initiatives visant à aider les travailleurs expérimentés à transmettre leurs connaissances et leur expertise par le mentorat, la formation sur le lieu de travail et des programmes

d'apprentissage;

Or. en

Amendement 84
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs ***et à s'écarter de*** termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la Commission à ***abroger l'objectif fixé au niveau de l'Union qui utilise le*** nombre de diplômés de l'enseignement supérieur ***en tant que critère de référence, étant donné qu'il n'est pas conforme à l'intention de la Commission d'accorder la même valeur à l'EFP***;	4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs***, en s'appuyant sur les niveaux définis par le cadre européen des certifications (CEC) plutôt que sur des*** termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la Commission à ***compléter le critère de référence relatif au*** nombre de diplômés de l'enseignement supérieur ***par un objectif ambitieux au niveau de l'Union en matière de participation à l'EFP et d'obtention d'un diplôme de l'EFP***;

Or. en

Amendement 85
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs et à s'écarter de termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la	4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs et à s'écarter de termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite ***en***

Commission à ***abroger l'objectif fixé au niveau de l'Union qui utilise le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur en tant que critère de référence, étant donné qu'il n'est pas conforme à l'intention de la Commission d'accorder la même valeur à l'EFP***;	***outre*** la Commission ***et les États membres*** à ***garantir une reconnaissance équivalente des parcours professionnels et universitaires***;

Or. en

Amendement 86
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs et à s'écarter de termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la Commission à ***abroger l'objectif fixé*** au niveau de l'Union ***qui utilise le*** nombre de diplômés de l'enseignement supérieur ***en tant que critère de référence, étant donné qu'il n'est pas conforme à l'intention de la Commission d'accorder la même valeur à l'EFP***;	4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs et à s'écarter de termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la Commission à ***veiller à ce que les objectifs et critères de référence*** au niveau de l'Union ***en matière de compétences et de*** nombre de diplômés de l'enseignement supérieur ***ne privilégient pas un parcours par rapport à un autre et que l'enseignement et la formation professionnels soient valorisés au même titre que l'enseignement supérieur***;

Or. en

Amendement 87
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs et à s'écarter de termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la Commission à abroger l'objectif fixé au niveau de l'Union qui utilise le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur en tant que critère de référence, étant donné qu'il n'est pas conforme à l'intention de la Commission d'accorder la même valeur à l'EFP;	4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs et à s'écarter de termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la Commission à abroger l'objectif fixé au niveau de l'Union qui utilise le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur en tant que critère de référence, étant donné qu'il n'est pas conforme à l'intention de la Commission d'accorder la même valeur à l'EFP; ***invite en outre la Commission et les États membres à veiller à ce que l'enseignement professionnel supérieur, correspondant au niveau 5 de la classification internationale type de l'éducation (CITE) et aux niveaux 5 et 6 du CEC, soit explicitement reconnu et promu dans les cadres d'action de l'Union européenne en matière de compétences, en tant que parcours de même valeur que l'enseignement supérieur universitaire;***

Or. en

Amendement 88
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs et à s'écarter de termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la Commission à abroger l'objectif fixé au niveau de l'Union qui utilise le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur en tant que critère de référence, étant donné	4. invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une terminologie plus respectueuse pour les parcours éducatifs et à s'écarter de termes tels que «enseignement supérieur» et «faible niveau d'enseignement»; invite la Commission à ***veiller à ce que ses stratégies, communications, orientations et instruments de financement en la matière intègrent et favorisent la***

qu'il n'est pas conforme à l'intention de la Commission d'accorder la même valeur à l'EFP;	***reconnaissance et la valorisation équitables des parcours professionnels et universitaires; invite la Commission à*** abroger l'objectif fixé au niveau de l'Union qui utilise le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur en tant que critère de référence, étant donné qu'il n'est pas conforme à l'intention de la Commission d'accorder la même valeur à l'EFP;

Or. en

Amendement 89
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants ***et*** les diplômés de l'EFP à tous les niveaux de l'élaboration des politiques afin de garantir une participation ***égale,*** et ***à proposer des stages d'EFP***;	5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants***, les apprentis,*** les diplômés***, les enseignants, les formateurs et les syndicats*** de l'EFP à tous les niveaux de l'élaboration des politiques afin de garantir une participation ***effective*** et ***une gouvernance démocratique des systèmes d'enseignement et de formation professionnels***;

Or. en

Amendement 90
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les	5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les

étudiants ***et*** les diplômés de l'EFP à tous les niveaux de l'élaboration des politiques afin de garantir une participation égale, et à proposer des ***stages d'EFP***;	étudiants***, les apprentis,*** les diplômés***, les enseignants, les formateurs et leurs représentants, y compris les organisations syndicales et les syndicats d'étudiants,*** de l'EFP à tous les niveaux de l'élaboration des politiques afin de garantir une participation égale, et à proposer des ***places d'apprentissage dans le cadre de l'EFP***;

Or. en

Amendement 91
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants et les diplômés de l'EFP à ***tous les niveaux de*** l'élaboration des politiques afin de garantir une participation égale, et à proposer des stages d'EFP;	5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants et les diplômés de l'EFP***, les employeurs, les chambres de commerce, les organisations de l'artisanat et les partenaires sociaux*** à l'élaboration des politiques ***à tous les niveaux*** afin de garantir une participation égale, et à proposer des stages d'EFP;

Or. en

Amendement 92
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants et les diplômés de l'EFP à tous les niveaux de l'élaboration des politiques	5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants et les diplômés de l'EFP à tous les niveaux de l'élaboration des politiques

afin de garantir une participation égale, et à proposer des stages d'EFP;	afin de garantir une participation égale, et à proposer des stages d'EFP ***de qualité et justement rémunérés***;

Or. en

Amendement 93
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants et les diplômés de l'EFP ***à tous les*** niveaux de l'élaboration des politiques afin de garantir une participation égale, et à proposer des stages d'EFP;	5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants et les diplômés de l'EFP ***aux*** niveaux ***pertinents*** de l'élaboration des politiques afin de garantir une participation égale, et à proposer des stages d'EFP;

Or. en

Amendement 94
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants et les diplômés de l'EFP à tous les niveaux de l'élaboration des politiques afin de garantir une participation égale, et à proposer des stages ***d'EFP***;	5. ***souligne la surreprésentation des personnes issues de l'enseignement supérieur dans les processus décisionnels politiques et administratifs, ce qui limite la diversité des points de vue exprimés par des personnes issues de la formation professionnelle dans le cadre de l'élaboration des politiques;*** invite les États membres et les institutions de l'Union à associer les étudiants et les diplômés de l'EFP à tous les niveaux de l'élaboration des politiques afin de garantir une participation égale, et à proposer ***des places d'apprentissage et d'internat,*** des

stages ***et des emplois dans le cadre de l'EFP***; ***invite la Commission à mettre en place un mécanisme de consultation pratique en parallèle de son mécanisme de consultation scientifique;***

Or. en

Amendement 95
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. déplore que des cas de discrimination fondée sur le niveau d'éducation se produisent en Europe; se félicite du fait que la Bulgarie, la Croatie, le Portugal et la Slovénie proposent déjà, dans leur ordre juridique interne, une protection juridique contre ce type de discrimination; met en avant l'avis consultatif émis par l'Institut néerlandais des droits de l'homme[1 bis], qui préconise d'inclure le niveau d'instruction parmi les critères de discrimination interdits en matière de biens et de services; invite la Commission à évaluer la situation et à proposer des mesures appropriées afin de garantir que la discrimination fondée sur le niveau d'instruction est prise en considération de manière adéquate dans le cadre de l'Union relatif à l'égalité;

1 bis

https://www.mensenrechten.nl/actueel/nieuws/2024/09/04/advies-college-vul-wetgeving-aan-met-bescherming-tegen-discriminatie-vanwege-opleiding

Or. en

Amendement 96
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne l'importance de l'enseignement et de la formation professionnels pour les individus et les personnes handicapées et insiste sur la nécessité d'élaborer des stratégies pour leur offrir des possibilités d'enseignement et de formation professionnels plus nombreuses et de meilleure qualité et ainsi faciliter leur intégration sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 97
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. déplore que les niveaux de rémunération dans de nombreux métiers de la filière professionnelle, en particulier dans le secteur public, ne reflètent toujours pas suffisamment la complexité, la responsabilité et la valeur pour la société de ces métiers, une situation qui contribue aux pénuries de main-d'œuvre persistantes et à la perte d'attractivité des filières professionnelles; invite les États membres et encourage les partenaires sociaux à revoir leurs cadres de rémunération afin de renforcer le recrutement et la fidélisation dans les services et métiers essentiels de la filière professionnelle, ainsi que la viabilité à long terme de ces services et métiers;

Or. en

Amendement 98
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. reconnaît la contribution de WorldSkills et d'EuroSkills à la promotion de l'excellence, de l'innovation et de l'attractivité de l'EFP dans toute l'Europe; encourage une coopération plus étroite entre la Commission, les États membres et les organisateurs de compétitions concernant les compétences de l'EFP afin de promouvoir l'excellence professionnelle et de soutenir la visibilité de l'EFP; reconnaît que ces compétitions et les cadres qui y sont associés, tels que les normes professionnelles WorldSkills, devraient servir d'inspiration aux décideurs politiques, au développement de la politique d'EFP et à la reconnaissance des compétences;	6. reconnaît la contribution de WorldSkills et d'EuroSkills à la promotion de l'excellence, de l'innovation et de l'attractivité de l'EFP dans toute l'Europe; encourage une coopération plus étroite entre la Commission, les États membres et les organisateurs de compétitions concernant les compétences de l'EFP afin de promouvoir l'excellence professionnelle et de soutenir la visibilité de l'EFP; reconnaît que ces compétitions et les cadres qui y sont associés, tels que les normes professionnelles WorldSkills, devraient servir d'inspiration aux décideurs politiques, au développement de la politique d'EFP et à la reconnaissance des compétences; ***rappelle en outre que l'excellence dans l'EFP doit également passer par l'inclusion, l'accessibilité, des conditions de travail de bonne qualité pour les enseignants et les formateurs, ainsi que l'égalité des chances pour tous les apprenants;***

Or. en

Amendement 99
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. reconnaît la contribution de WorldSkills et d'EuroSkills à la promotion de l'excellence, de l'innovation et de l'attractivité de l'EFP dans toute l'Europe; encourage une coopération plus étroite entre la Commission, les États membres et les organisateurs de compétitions concernant les compétences de l'EFP afin de promouvoir l'excellence professionnelle et de soutenir la visibilité de l'EFP; reconnaît que ces compétitions et les cadres qui y sont associés, tels que les normes professionnelles WorldSkills, devraient servir d'inspiration aux décideurs politiques, au développement de la politique d'EFP et à la reconnaissance des compétences;	6. reconnaît la contribution de WorldSkills et d'EuroSkills à la promotion de l'excellence, de l'innovation et de l'attractivité de l'EFP dans toute l'Europe; encourage une coopération plus étroite entre la Commission, les États membres***, les organisations régionales et sectorielles*** et les organisateurs de compétitions concernant les compétences de l'EFP afin de promouvoir l'excellence professionnelle et de soutenir la visibilité de l'EFP; reconnaît que ces compétitions et les cadres qui y sont associés, tels que les normes professionnelles WorldSkills, devraient servir d'inspiration aux décideurs politiques, au développement de la politique d'EFP et à la reconnaissance des compétences;

Or. en

Amendement 100
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle que, bien que la communication de la Commission intitulée «L'union des compétences» indique que l'EFP devrait devenir «un parcours d'apprentissage tout aussi prisé que l'enseignement supérieur», l'EFP continue de bénéficier d'une part plus faible du financement d'Erasmus+ que l'enseignement universitaire; insiste pour que son enveloppe budgétaire soit augmentée afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint dans la pratique et de soutenir l'objectif de «L'Europe en mouvement» de 12 % de mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les	7. rappelle que, bien que la communication de la Commission intitulée «L'union des compétences» indique que l'EFP devrait devenir «un parcours d'apprentissage tout aussi prisé que l'enseignement supérieur», l'EFP continue de bénéficier d'une part plus faible du financement d'Erasmus+ que l'enseignement universitaire; insiste pour que son enveloppe budgétaire soit augmentée afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint dans la pratique et de soutenir l'objectif de «L'Europe en mouvement» de 12 % de mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les

apprenants de l'EFP d'ici à 2030;	apprenants de l'EFP d'ici à 2030***, qui doit être atteint notamment grâce au programme Erasmus+***; ***réitère qu'il est nécessaire de renforcer l'accès à la mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les apprentis, les apprenants adultes et les apprenants les moins favorisés, notamment au moyen de mesures de soutien en matière de préparation, de linguistique et d'accompagnement; rappelle qu'il y a lieu de prendre en considération l'équilibre entre les hommes et les femmes dans l'accès à ces dispositifs, dès lors qu'il s'agit de promouvoir efficacement les programmes de mobilité relevant de l'EFP parmi les femmes;***
	Or. en

Amendement 101
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle que, bien que la communication de la Commission intitulée «L'union des compétences» indique que l'EFP devrait devenir «un parcours d'apprentissage tout aussi prisé que l'enseignement supérieur», l'EFP continue de bénéficier d'une part plus faible du financement d'Erasmus+ que l'enseignement universitaire; insiste pour que son enveloppe budgétaire soit augmentée afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint dans la pratique et de soutenir l'objectif de «L'Europe en mouvement» de 12 % de mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les apprenants de l'EFP d'ici à 2030;	7. rappelle que, bien que la communication de la Commission intitulée «L'union des compétences» indique que l'EFP devrait devenir «un parcours d'apprentissage tout aussi prisé que l'enseignement supérieur», l'EFP continue de bénéficier d'une part plus faible du financement d'Erasmus+ que l'enseignement universitaire; insiste pour que son enveloppe budgétaire soit augmentée afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint dans la pratique et de soutenir l'objectif de «L'Europe en mouvement» de 12 % de mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les apprenants de l'EFP d'ici à 2030; ***insiste pour que le programme Erasmus+ reconnaisse non seulement les résultats sur le marché du travail, mais aussi le***

développement personnel, l'enseignement interculturel et l'expérience des jeunes comme des objectifs fondamentaux de la mobilité dans le cadre de l'EFP; invite la Commission à améliorer l'accessibilité, l'inclusivité et la durabilité des programmes de mobilité, en y affectant des fonds spécifiques dans le cadre des programmes gérés par l'Union, afin de soutenir la mobilité inclusive des apprenants issus de milieux socio-économiques défavorisés;

Or. en

Amendement 102
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle que, bien que la communication de la Commission intitulée «L'union des compétences» indique que l'EFP devrait devenir «un parcours d'apprentissage tout aussi prisé que l'enseignement supérieur», l'EFP continue de bénéficier d'une part plus faible du financement d'Erasmus+ que l'enseignement universitaire; insiste pour que son enveloppe budgétaire soit augmentée afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint dans la pratique et de soutenir l'objectif de «L'Europe en mouvement» de 12 % de mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les apprenants de l'EFP d'ici à 2030;	7. rappelle que, bien que la communication de la Commission intitulée «L'union des compétences» indique que l'EFP devrait devenir «un parcours d'apprentissage tout aussi prisé que l'enseignement supérieur», l'EFP continue de bénéficier d'une part plus faible du financement d'Erasmus+ que l'enseignement universitaire; insiste pour que son enveloppe budgétaire soit augmentée afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint dans la pratique et de soutenir l'objectif de «L'Europe en mouvement» de 12 % de mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les apprenants de l'EFP d'ici à 2030; ***demande la consolidation des initiatives Erasmus+ de renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, en reconnaissant leur contribution au développement institutionnel, à l'innovation ainsi qu'à la qualité et à la***

résilience à long terme des systèmes d'EFP;

Or. en

Amendement 103
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle que, bien que la communication de la Commission intitulée «L'union des compétences» indique que l'EFP devrait devenir «un parcours d'apprentissage tout aussi prisé que l'enseignement supérieur», l'EFP continue de bénéficier d'une part plus faible du financement d'Erasmus+ que l'enseignement universitaire; insiste pour que son enveloppe budgétaire soit augmentée afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint dans la pratique et de soutenir l'objectif de «L'Europe en mouvement» de 12 % de mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les apprenants de l'EFP d'ici à 2030;	7. rappelle que, bien que la communication de la Commission intitulée «L'union des compétences» indique que l'EFP devrait devenir «un parcours d'apprentissage tout aussi prisé que l'enseignement supérieur», l'EFP continue de bénéficier d'une part plus faible du financement d'Erasmus+ que l'enseignement universitaire; ***demande une augmentation substantielle du budget global consacré à Erasmus+ dans le prochain cadre financier pluriannuel, en prévoyant un soutien spécifique aux apprenants issus de milieux socio-économiques défavorisés, de zones rurales et de régions ultrapériphériques;*** insiste pour que son enveloppe budgétaire soit augmentée afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint dans la pratique et de soutenir l'objectif de «L'Europe en mouvement» de 12 % de mobilité à des fins d'éducation et de formation pour les apprenants de l'EFP d'ici à 2030;

Or. en

Amendement 104
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. déplore que des obstacles structurels et financiers persistants continuent de limiter la participation des apprenants de l'EFP à des programmes de mobilité internationale; demande la mise en place d'un cadre européen commun solide garantissant la reconnaissance automatique des qualifications et des acquis d'apprentissage obtenus pendant les périodes de mobilité, de stage et d'apprentissage à l'étranger; demande en outre que les bourses de mobilité Erasmus+ soient calculées en fonction du coût de la vie réel dans les pays d'accueil et tiennent compte des frais supplémentaires spécifiques que doivent supporter les étudiants de l'EFP;

Or. en

Amendement 105
Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne la nécessité de mettre en place des parcours d'accompagnement sur mesure pour les jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation, basés sur des programmes d'orientation, de tutorat et de mentorat qui permettent de répondre aux besoins individuels et de lever les obstacles à l'accès aux filières de l'enseignement et de la formation professionnels; invite la Commission et les États membres à renforcer les mesures d'inclusion et de réinsertion, en favorisant la participation des jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation aux programmes d'enseignement et de formation

professionnels ainsi que leur accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie;

Or. en

Amendement 106
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Commission et les États membres à faciliter la participation des PME aux programmes de mobilité Erasmus+ destinés aux apprentis et aux étudiants de l'EFP, en simplifiant les procédures administratives, en allégeant les obligations en matière de communication d'informations, en apportant un soutien organisationnel ciblé et en tenant compte des difficultés spécifiques auxquelles sont confrontées les petites entreprises lorsque les apprentis s'absentent temporairement du lieu de travail;

Or. en

Amendement 107
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. déplore la décision prise par la Commission de ne pas faire participer les associations européennes de l'EFP au conseil européen à haut niveau sur les

compétences et invite la Commission à les intégrer en tant que membres à part entière, compte tenu de leur expérience en matière de formation, d'enseignement et de compétences, qui s'aligne sur la mission centrale du conseil et complète les données fournies par l'Observatoire européen de veille stratégique sur les besoins en compétences;

Or. en

Amendement 108
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite les États membres et la Commission à prendre des mesures ciblées visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'enseignement et la formation liés aux STIM, y compris dans l'EFP, en luttant contre les stéréotypes, en améliorant la fidélisation et les perspectives d'évolution, et en garantissant un accès égal à une formation de qualité, à des places en apprentissage et à des perspectives de carrière dans les secteurs stratégiques;

Or. en

Amendement 109
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

7 bis. souligne le caractère essentiel d'un dialogue social efficace, des conventions collectives et d'une participation significative des partenaires sociaux pour améliorer l'attractivité et la qualité de l'EFP, anticiper les besoins en compétences et accompagner les travailleurs dans le contexte des transitions écologique et numérique;

Or. en

Amendement 110
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. demande que soient prises des mesures visant à apporter un soutien supplémentaire et à simplifier les procédures administratives, afin de faciliter et de rendre plus attrayant, pour les entreprises et les PME, l'accueil et l'envoi d'apprentis à l'étranger; demande que l'initiative «Erasmus Without Paper» et la carte d'étudiant européenne soient mises en œuvre dès que possible dans l'EFP; demande qu'un budget soit alloué aux prestataires d'EFP afin qu'ils puissent recruter davantage de coordinateurs chargés de la mobilité internationale;

Or. en

Amendement 111
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. encourage la mise en place de partenariats et de réseaux d'échange entre les entreprises, les prestataires d'EFP et les organismes intermédiaires afin de faciliter la mobilité des apprentis, en particulier pour les PME dont les capacités administratives et organisationnelles sont limitées;

Or. en

Amendement 112
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. fait remarquer qu'il importe de renforcer la collaboration et les contacts entre les étudiants de l'EFP et ceux de l'enseignement général; estime que la mise en place d'espaces d'apprentissage communs, de projets communs et d'échanges réguliers entre les deux groupes peut permettre d'améliorer la compréhension mutuelle, de faciliter les parcours menant aux niveaux supérieurs d'éducation et de formation et de favoriser des écosystèmes d'apprentissage plus innovants et inclusifs; invite la Commission à envisager de mettre en place un programme pilote Erasmus+ spécifique aux projets de mobilité internationale transsectorielle visant les étudiants de l'EFP et ceux du milieu académique;

Or. en

Amendement 113

Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. invite la Commission à s'appuyer sur les structures, l'expertise et les partenariats européens et nationaux existants lors de la mise en œuvre de l'union des compétences, en évitant toute complexité administrative inutile et en veillant à une utilisation efficace des ressources;

Or. en

Amendement 114
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quinquies. estime que la participation active et la représentation des étudiants sont essentielles à une gouvernance efficace dans l'ensemble des établissements d'enseignement; déplore que les établissements d'EFP faillissent souvent à intégrer véritablement les étudiants dans leurs organes décisionnels, et que les étudiants de l'EFP bénéficient souvent d'une protection juridique insuffisante quant à leur droit à être représentés; invite les États membres à adopter des dispositions légales garantissant la participation des étudiants; invite la Commission à soutenir la mise en place d'un réseau européen de représentation des étudiants de l'EFP;

Or. en

Amendement 115
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quinquies. se félicite des efforts continus déployés par la Commission pour faciliter la mobilité transfrontière et la transférabilité des compétences, notamment par l'intermédiaire de la future initiative sur la transférabilité des compétences et de la numérisation et simplification des procédures administratives, en particulier grâce à des initiatives telles que le passeport européen de sécurité sociale (ESSPASS) et le cadre «eDeclaration», en vue de réduire les charges administratives et de faciliter la mobilité des apprenants, des travailleurs et des employeurs dans toute l'Union;

Or. en

Amendement 116
Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 7 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 sexies. invite la Commission et les États membres à renforcer le niveau 5 du CEC en tant que parcours de qualification cohérent et reconnu dans l'enseignement supérieur; insiste sur la nécessité d'une plus grande cohérence dans son rôle et d'une meilleure visibilité dans l'ensemble des États membres; souligne qu'il est important de proposer des voies d'évolution claires, des

procédures renforcées de transfert de crédits et une meilleure perméabilité entre les systèmes d'EFP et les systèmes d'enseignement supérieur, tout en soulignant également que les niveaux 3 et 4 du CEC devraient être reconnus comme des niveaux de qualification à part entière et valorisés pour les apprenants qui souhaitent intégrer le marché du travail;

Or. en

Amendement 117
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à aider les États membres à ***investir suffisamment*** dans l'EFP ***au moyen de recommandations par pays*** dans le cadre du Semestre européen ***et de l'affectation de fonds*** de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;	8. invite la Commission à aider les États membres à ***accroître considérablement leurs investissements publics*** dans l'EFP dans le cadre du Semestre européen***, de la politique de cohésion et des instruments de financement spécifiques*** de l'Union***; insiste sur le fait que l'accès à un enseignement et à une formation professionnels de haute qualité ne devrait pas dépendre du niveau de richesse régionale ni des capacités budgétaires locales***; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;

Or. en

Amendement 118
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et ***de l'affectation*** de ***fonds*** de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;	8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et ***en utilisant efficacement les instruments*** de ***financement*** de l'Union ***disponibles***; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;

Or. en

Amendement 119
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays ***dans le cadre du Semestre européen*** et de l'affectation de fonds de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que	8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays et de l'affectation de fonds de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des

cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;	plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;

Or. en

Amendement 120
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et de l'affectation de fonds de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences ***et*** des petites et moyennes entreprises, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;	8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et de l'affectation de fonds de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences***,*** des petites et moyennes entreprises ***et des entreprises sociales***, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP; ***invite la Commission et les États membres à veiller à ce que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de stratégies en faveur d'une transition juste et soient appuyées par un financement public adéquat, un dialogue social et un accès à des formations de qualité tout au long de la vie active;***

Or. en

Amendement 121
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et de l'affectation de fonds de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;	8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et de l'affectation de fonds de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que cet exemple soit suivi dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP; ***souligne que les investissements devraient cibler les secteurs confrontés à des pénuries de main-d'œuvre persistantes et présentant un intérêt industriel stratégique;***

Or. en

Amendement 122
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et de l'affectation de fonds de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que	8. invite la Commission à aider les États membres à investir suffisamment dans l'EFP au moyen de recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et de l'affectation de fonds de l'Union; rappelle l'investissement réussi, dans le cadre du Fonds pour une transition juste, dans les économies locales grâce à une combinaison de financements en faveur des compétences et des petites et moyennes entreprises, et recommande que

cet exemple soit ***suivi*** dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;	cet exemple soit ***pris en considération*** dans le cadre des plans de partenariat nationaux et régionaux des États membres, afin de promouvoir l'EFP;

Or. en

Amendement 123
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la Commission à présenter une stratégie européenne ambitieuse en matière d'EFP; encourage la Commission à associer systématiquement les partenaires sociaux et les prestataires d'EFP dès les premières étapes de la conception, de la mise en œuvre et de la gouvernance des politiques en matière d'EFP; invite la Commission et le Conseil à modifier le règlement instituant le Cedefop afin de garantir que les prestataires d'EFP sont systématiquement associés à ses structures de gouvernance et de consultation; encourage la Commission à accorder aux représentants des prestataires d'EFP un rôle de membre au sein du comité consultatif pour la formation professionnelle et du conseil européen à haut niveau sur les compétences;

Or. en

Amendement 124
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. demande en outre que des investissements publics soutenus soient consacrés aux systèmes d'EFP, en accordant une attention particulière aux régions confrontées à des défis structurels sur le marché du travail, à des pénuries de compétences ou à un accès limité aux possibilités de formation, notamment les régions rurales, isolées, ultrapériphériques, désindustrialisées et économiquement défavorisées, afin de renforcer les écosystèmes locaux de compétences et de favoriser les retombées positives sur l'emploi, l'innovation et la cohésion territoriale;

Or. en

Amendement 125
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. souligne que les investissements de l'Union dans les secteurs stratégiques et dans les transitions écologique et numérique ne pourront produire pleinement leurs effets que si les travailleurs, les apprenants et les employeurs ont accès aux compétences nécessaires pour déployer, exploiter et développer à grande échelle les nouvelles technologies; rappelle que les déficits de compétences persistants sont le reflet d'un sous-investissement de longue date dans la formation, d'une coordination insuffisante et d'un accès inégal à des possibilités d'apprentissage de qualité, et qu'ils peuvent ralentir le déploiement industriel, freiner l'innovation et affaiblir la compétitivité de l'Union; souligne par

	conséquent que le soutien à l'EFP, au renforcement des compétences et à la reconversion professionnelle devrait faire partie intégrante de tous les instruments d'investissement et d'action de l'Union concernés, notamment en consacrant une part significative et prévisible des ressources au développement des compétences, à l'offre de formation et à l'adaptation de la main-d'œuvre dans chaque programme ou volet d'action pertinent;

Or. en

Amendement 126
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. soutient les partenariats ***aux niveaux national et de l'Union*** entre les employeurs ***et*** les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; ***appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;***	9. soutient les partenariats entre les employeurs***,*** les prestataires d'EFP***, les syndicats et les autorités publiques*** afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; ***souligne que les partenaires sociaux devraient jouer un rôle central dans l'élaboration des programmes d'enseignement, la définition des normes de formation par apprentissage et la prévision des besoins en compétences;***

Or. en

Amendement 127
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs et les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;	9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs et les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux; ***souligne la nécessité de valoriser les prestataires locaux d'EFP tels que les écoles, les instituts techniques et les centres de formation agréés, car ils constituent un lien vital entre les apprenants et le marché du travail local; souligne que, grâce à leur connaissance approfondie des besoins locaux spécifiques, ils représentent la voie la plus efficace pour adapter la demande en matière d'éducation au tissu productif régional, en accordant une attention particulière aux PME;***

Or. en

Amendement 128
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs et les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;	9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs et les prestataires d'EFP***, ainsi que les représentants des apprenants, des apprentis, des enseignants et de tous les autres acteurs du monde de l'éducation,*** afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP***, notamment en proposant des possibilités d'apprentissage de grande qualité***; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux; ***rappelle qu'il***

est nécessaire de garantir des salaires et des conditions de travail adéquats aux enseignants et aux formateurs de l'EFP afin de renforcer l'attractivité de la profession; invite à élargir les possibilités offertes aux enseignants et formateurs de l'EFP exerçant également une activité professionnelle;

Or. en

Amendement 129
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs et les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;	9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs et les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; ***invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie en matière d'EFP aide les États membres et les prestataires d'EFP à garantir que tous les programmes et certifications d'EFP, y compris les programmes d'apprentissage modulaires, axés sur des tâches spécifiques et numériques, satisfassent aux critères et aux normes définis dans les systèmes d'assurance qualité pertinents et largement reconnus;*** appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;

Or. en

Amendement 130
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs ***et*** les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;	9. ***appelle à un renforcement du dialogue social concernant les politiques en matière d'EFP et d'apprentissage, ainsi qu'à une coopération efficace avec les syndicats de l'éducation, afin d'améliorer l'attractivité de la profession d'enseignant dans l'EFP et de remédier à la pénurie d'enseignants et de formateurs dans ce domaine;*** soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs***,*** les prestataires d'EFP ***et les partenaires sociaux*** afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;

Or. en

Amendement 131
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs et les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;	9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs et les prestataires d'EFP***, les partenaires sociaux, les syndicats, les services de l'emploi, les collectivités locales et régionales, les organisations de jeunesse et les organisations de la société civile,*** afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;

Or. en

Amendement 132
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs ***et*** les prestataires d'EFP afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;	9. soutient les partenariats aux niveaux national et de l'Union entre les employeurs***,*** les prestataires d'EFP ***et, en particulier, les partenaires sociaux*** afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'EFP; appelle de ses vœux l'établissement de liens entre les prestataires d'EFP et les pôles industriels et technologiques régionaux;

Or. en

Amendement 133
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que les centres d'excellence professionnelle devraient être placés au cœur du développement futur des systèmes d'enseignement et de formation professionnels en Europe, en tant que moteurs essentiels de la réforme structurelle, de l'innovation, de la reconnaissance et de la modernisation; invite la Commission à renforcer les investissements à long terme dans les centres d'excellence professionnelle et à les financer au même titre que les alliances universitaires européennes; souligne que les centres d'excellence professionnelle rassemblent des prestataires de formation, des entreprises,

des collectivités territoriales et les partenaires sociaux afin de répondre aux besoins du marché du travail, de favoriser l'innovation, de renforcer la compétitivité régionale et de soutenir les transitions écologique et numérique; demande qu'une évaluation indépendante des centres d'excellence professionnelle soit réalisée;

Or. en

Amendement 134
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. reconnaît que les entreprises jouent un rôle central dans l'enseignement et la formation professionnels, en particulier dans les systèmes de formation en alternance, en mettant à disposition des environnements propices à la formation par le travail, en transmettant des aptitudes et des compétences à jour et en soutenant l'innovation; invite la Commission et les États membres à renforcer le rôle et la visibilité des entreprises en tant que lieux d'apprentissage essentiels au sein des systèmes d'EFP;

Or. en

Amendement 135
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite l'Union et les États membres à remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences en renforçant la coopération entre les prestataires d'EFP et les employeurs, notamment par l'intermédiaire d'audits des compétences sur le lieu de travail et de l'établissement de profils de compétences en vue de recenser les aptitudes et compétences existantes, à favoriser leur reconnaissance officielle et à déterminer les domaines dans lesquels des formations complémentaires sont nécessaires;

Or. en

Amendement 136
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que la pénurie d'enseignants et de formateurs dans l'EFP constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre d'un enseignement professionnel de haute qualité; invite les États membres à investir dans leur recrutement et leur formation continue, ainsi que dans des salaires et des conditions de travail décents;

Or. en

Amendement 137
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. encourage la poursuite du développement des centres d'excellence professionnelle en tant que plateformes de coopération entre les prestataires de formation, les entreprises, les instituts de recherche et les écosystèmes régionaux d'innovation, en vue de renforcer le développement des compétences, la capacité d'innovation et la compétitivité dans les secteurs stratégiques, tout en soutenant l'évaluation régulière de leur efficacité et de leur contribution aux besoins du marché du travail;

Or. en

Amendement 138
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. se félicite de l'engagement croissant des États membres à mettre en place des initiatives nationales relatives aux centres d'excellence professionnelle et à les renforcer; prend acte, à cet égard, des initiatives lancées par la France, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, le Danemark, la Pologne et la Slovaquie visant à élaborer ou à tester des cadres nationaux en matière de centres d'excellence professionnelle, parallèlement à leur participation à l'écosystème européen des centres d'excellence professionnelle; invite les autres États membres à suivre ces exemples;

Or. en

Amendement 139
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. souligne que l'attractivité à long terme des métiers de la filière professionnelle dépend de l'existence de systèmes de négociation collective capables de garantir des salaires équitables, des conditions de travail sûres, des perspectives d'évolution de carrière et l'égalité de traitement pour les travailleurs, tous secteurs confondus;

Or. en

Amendement 140
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une meilleure intégration des organismes de l'EFP dans l'élaboration des politiques d'innovation afin d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé;	10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une meilleure intégration des organismes de l'EFP dans l'élaboration des politiques d'innovation afin d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé; ***demande en outre que soient mises en place des stratégies visant à faciliter l'accès à la protection de la propriété intellectuelle, notamment le dépôt de brevets, l'enregistrement de marques et de dessins et modèles industriels et d'autres droits de propriété***

intellectuelle, non seulement pour les diplômés de l'université et les chercheurs universitaires, mais aussi pour les étudiants et les diplômés de l'EFP ainsi que les professionnels qualifiés, en reconnaissant leur contribution significative à l'innovation appliquée, aux avancées technologiques et à la compétitivité industrielle dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 141
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une meilleure intégration des organismes de l'EFP dans l'élaboration des politiques d'innovation afin d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé;	10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une meilleure intégration des organismes de l'EFP dans l'élaboration des politiques d'innovation afin d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé; ***demande expressément que les établissements d'enseignement professionnel supérieur relevant du niveau 5 de la CITE et des niveaux 5 et 6 du CEC soient intégrés dans les écosystèmes européens de recherche et d'innovation en tant que fournisseurs de compétences techniques spécialisées;***
	demande en outre une participation accrue des PME, des entreprises

familiales et des structures de production locales dans la conception et la mise en œuvre des programmes de formation professionnelle;

Or. en

Amendement 142
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une ***meilleure*** intégration des ***organismes*** de l'EFP dans ***l'élaboration*** des politiques d'innovation afin ***d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs***; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé;	10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une intégration ***plus poussée*** des ***établissements*** de l'EFP dans ***la conception et la mise en œuvre*** des politiques d'innovation afin ***d'accélérer l'adaptation et la diffusion des innovations sur le lieu de travail; invite la Commission à veiller à ce que les établissements d'EFP participent activement aux appels à projets d'Horizon Europe, en particulier aux projets présentant un niveau de maturité technologique élevé, pour lesquels la mise en œuvre, les essais et l'application à grande échelle dans leur véritable contexte par des professionnels formés dans le cadre de l'EFP sont essentiels à leur succès***; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé;

Or. en

Amendement 143

Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une meilleure intégration des organismes de l'EFP dans l'élaboration des politiques d'innovation afin d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé;	10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une meilleure intégration des organismes de l'EFP dans l'élaboration des politiques d'innovation afin d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé; ***souligne que l'accès aux fonds européens et à d'autres instruments devrait être subordonné au respect, par les entreprises, de conditionnalités sociales, notamment le respect des droits syndicaux et des normes de qualité en matière d'apprentissage, ainsi que la mise en œuvre d'investissements tangibles dans les compétences des travailleurs et dans des formations de qualité;***

Or. en

Amendement 144
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une meilleure intégration des organismes de l'EFP dans l'élaboration des politiques	10. demande une inclusion plus large de l'EFP dans les politiques et programmes existants de l'Union; encourage une meilleure intégration des organismes de l'EFP dans l'élaboration des politiques

d'innovation afin d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé;	d'innovation afin d'améliorer la diffusion et l'adoption de solutions innovantes dans tous les secteurs; insiste sur la nécessité de soutenir les investissements dans les compétences au sein des secteurs stratégiques, dans le cadre des volets d'action du Fonds européen pour la compétitivité proposé; ***invite les États membres à subordonner l'octroi de financements publics et l'attribution de marchés publics dans les secteurs recourant largement à l'EFP au respect des conventions collectives applicables et à la mise à disposition de places d'apprentissage et de formation de qualité;***
	Or. en

Amendement 145
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer leur coopération en vue du développement des environnements d'apprentissage, des programmes et des pratiques de l'EFP qui répondent aux besoins découlant de la transition écologique, en veillant à ce que des thèmes tels que l'économie circulaire, l'efficacité énergétique et la transition énergétique soient traités de manière adéquate, et à ce que les futurs professionnels acquièrent les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires pour mener à bien une transformation durable dans l'ensemble des secteurs et des entreprises;
	Or. en

Amendement 146
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite les États membres à faire de l'enseignement et de la formation professionnels une pierre angulaire du développement des compétences, en s'appuyant sur le prochain cadre financier pluriannuel pour financer le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle des jeunes dans des secteurs stratégiques et durables tels que les énergies renouvelables, l'économie circulaire et la restauration de l'environnement; souligne le potentiel de l'EFP pour créer des emplois verts de qualité et des possibilités dans l'économie sociale, notamment des coopératives, des services de soins et des transitions menées par la communauté pour les jeunes moins favorisés;

Or. en

Amendement 147
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite les États membres à remédier à la pénurie croissante d'enseignants, de formateurs et de mentors en milieu professionnel dans l'EFP, en améliorant l'attractivité de ces métiers grâce à des rémunérations adéquates, à des conditions de travail de qualité, à des formations continues et à

des perspectives d'évolution de carrière claires; souligne l'importance de favoriser les échanges entre les établissements d'EFP et le marché du travail afin de garantir que les programmes d'enseignement restent en phase avec l'évolution du marché du travail;

Or. en

Amendement 148
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que l'IA et l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;	11. souligne que l'IA et l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation; ***invite la Commission et les États membres à veiller à ce que ces formations soient proposées pendant les heures de travail et soient gratuites pour les travailleurs; demande en outre l'adoption d'une législation européenne instaurant un droit universel à la formation pour tous les travailleurs, solidement ancré dans le principe nº 1 du socle européen des droits sociaux; souligne que cette législation devrait garantir l'accès à une formation professionnelle de qualité et inclusive pour tous les travailleurs, quelle que soit leur situation contractuelle ou la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent;***

Or. en

Amendement 149

Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que l'IA et l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;	11. souligne que l'IA et l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation; ***invite la Commission à reconnaître et à soutenir le droit subjectif individuel de tous les travailleurs européens à l'apprentissage tout au long de la vie, au renforcement de leurs compétences et à la reconversion professionnelle, comme le propose le rapport Draghi sur la compétitivité européenne;***

Or. en

Amendement 150
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que l'IA et l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;	11. souligne que l'IA et l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation; ***souligne que tous les travailleurs devraient disposer d'un droit opposable à une formation rémunérée pendant le temps de travail, avec le soutien des employeurs et des organismes du secteur public, le cas échéant;***

Or. en

Amendement 151
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que ***l'IA*** et l'automatisation ***ont entraîné un besoin accru de*** reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;	11. souligne que ***l'innovation technologique, notamment l'intelligence artificielle*** et l'automatisation***, rend indispensables le renforcement continu des compétences et la*** reconversion professionnelle***, tout en veillant à ce que les travailleurs conservent leur capacité d'adaptation tout au long de leur carrière professionnelle***; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;

Or. en

Amendement 152
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que l'IA et l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible ***à*** tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;	11. souligne que l'IA***, la transition écologique, la transition numérique*** et l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible ***et de compétences de base, en matière de durabilité et dans le domaine du numérique pour*** tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;

Or. en

Amendement 153
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que l'IA ***et*** l'automatisation ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;	11. souligne que l'IA***,*** l'automatisation ***et la transition écologique*** ont entraîné un besoin accru de reconversion professionnelle; souligne, dans ce contexte, l'importance croissante d'une formation accessible à tous les travailleurs***, gratuite et pendant les heures de travail,*** pour leur carrière actuelle ou leur réorientation;

Or. en

Amendement 154
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que les PME jouent un rôle central dans les systèmes européens d'EFP, puisqu'elles proposent une part importante des places d'apprentissage et de stages ainsi que des possibilités de formation sur le lieu de travail; reconnaît toutefois que les PME sont souvent confrontées à des contraintes administratives, financières et organisationnelles et demande donc que les initiatives européennes en matière d'EFP soient mises en œuvre de manière plus favorable aux PME, notamment en réduisant les charges administratives et en mettant en place des mécanismes d'aide

pratique visant à faciliter leur participation continue et élargie aux écosystèmes de développement des compétences, tels que les centres d'excellence professionnelle;

Or. en

Amendement 155
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. invite la Commission à veiller à ce que les règles relatives aux aides d'État favorisent, plutôt qu'elles n'entravent, les investissements dans les compétences, l'apprentissage tout au long de la vie et le perfectionnement de la main-d'œuvre, notamment en élargissant les possibilités offertes par le règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) et les cadres connexes pour le financement des activités de formation et des écosystèmes de compétences; souligne que les dispositions relatives aux aides d'État devraient faciliter la coopération entre les prestataires publics d'EFP et les partenaires privés, notamment les entreprises, les organisations sectorielles et les prestataires de formation, lorsque cette coopération contribue à un objectif éducatif, social ou d'innovation clairement défini;

Or. en

Amendement 156
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération équitable et des conditions de travail décentes pour les ***apprentissages*** et les ***stages*** dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;	12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération équitable et des conditions de travail décentes pour les ***apprentis*** et les ***stagiaires*** dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail; ***demande la mise en place de systèmes d'EFP équilibrés, associant la formation sur le lieu de travail et des environnements éducatifs structurés, afin de garantir que les apprenants bénéficient à la fois d'une expérience professionnelle et d'une formation élargie; souligne que la formation pratique, par le travail, ne devrait pas se limiter à l'EFP, mais devrait également constituer une composante importante de l'enseignement universitaire;***

Or. en

Amendement 157
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération ***équitable*** et des conditions de travail décentes pour ***les apprentissages et les stages dans l'EFP*** afin d'améliorer ***l'attractivité***, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;	12. invite la Commission, les États membres et les employeurs***, conformément aux exigences nationales ou sectorielles ou aux conventions collectives lorsqu'elles existent,*** à garantir une rémunération ***adéquate*** et des conditions de travail décentes pour ***la composante «formation par le travail» des programmes d'EFP*** afin d'améliorer ***leur attractivité***, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;

Or. en

Amendement 158
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération ***équitable*** et des conditions de travail ***décentes*** pour les apprentissages et les stages dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;	12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération ***appropriée*** et des conditions de travail ***de qualité, conformément à la législation nationale et aux systèmes de négociation collective,*** pour les apprentissages et les stages dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;

Or. en

Amendement 159
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération équitable et des conditions de travail décentes pour les apprentissages ***et les stages*** dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;	12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération équitable et des conditions de travail décentes pour les apprentissages dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail; ***souligne l'importance d'une participation active des partenaires sociaux à la conception, au suivi et à l'évaluation des programmes d'apprentissage;***

Or. en

Amendement 160
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération équitable et des conditions de travail décentes pour les apprentissages et les stages dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;	12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération équitable et des conditions de travail décentes***, couvertes par les systèmes de protection sociale, offrant une protection contre les abus et l'exploitation, garantissant des acquis d'apprentissage de haute qualité et assorties d'un encadrement*** pour les apprentissages et les stages dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;

Or. en

Amendement 161
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération équitable et des conditions de travail décentes pour les apprentissages et les stages dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail;	12. invite la Commission, les États membres et les employeurs à garantir une rémunération équitable et des conditions de travail décentes pour les apprentissages et les stages dans l'EFP afin d'améliorer l'attractivité, la qualité et l'inclusivité de la formation par le travail; ***rappelle qu'il est essentiel de proposer des emplois de qualité pour garantir l'attractivité des parcours professionnels et la capacité de l'Union à conserver ses travailleurs qualifiés;***

Or. en

Amendement 162
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que la réalisation des objectifs de l'Union en matière de logements durables, abordables et résilients au changement climatique nécessite d'importants investissements dans le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle des travailleurs du secteur de la construction, notamment des compétences dans les domaines de l'écologie et du numérique; invite la Commission et les États membres à veiller à ce que ces compétences soient intégrées dans l'ensemble des programmes d'enseignement et de formation professionnels, d'apprentissage et de formation continue, y compris pour les services liés à la rénovation, afin de renforcer la performance environnementale, l'utilisation efficace des ressources et la capacité d'innovation du secteur;

Or. en

Amendement 163
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission et les États membres, en coopération avec les partenaires sociaux et les prestataires d'EFP, à élaborer des stratégies globales

et concrètes visant à renforcer le bien-être des apprenants, des enseignants et des formateurs dans l'ensemble des environnements d'apprentissage de l'EFP, notamment grâce à des outils de suivi et d'établissement de rapports, à l'accès à des services d'accompagnement et d'orientation, à un soutien financier, au développement professionnel et à des actions de sensibilisation; souligne, dans ce contexte, l'importance des professionnels de l'enseignement spécialisé, des psychologues et des assistants pour répondre aux besoins individuels de tous les apprenants de l'EFP;

Or. en

Amendement 164
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission et les États membres à interdire les apprentissages, les stages et les stages de formation par le travail non rémunérés dans le cadre de l'EFP, et à veiller à ce que tous les apprentis et stagiaires bénéficient d'une rémunération appropriée, d'une protection sociale complète, de conditions de travail sûres, d'un accompagnement effectif et d'une protection contre le remplacement d'emplois réguliers;

Or. en

Amendement 165
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution

Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. prend acte du potentiel transformateur de l'IA en tant que catalyseur de la modernisation des systèmes d'EFP en Europe; demande l'intégration stratégique des outils utilisant l'intelligence artificielle afin de soutenir l'évolution des programmes d'enseignement, l'apprentissage personnalisé, l'évolution professionnelle et l'évaluation des compétences;

Or. en

Amendement 166
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne qu'il importe de promouvoir les filières professionnelles auprès des jeunes grâce à une meilleure orientation professionnelle, à une coopération accrue avec les familles et les employeurs locaux, ainsi qu'à des campagnes de sensibilisation mettant en avant les possibilités d'emploi dans les métiers techniques et les métiers de la filière professionnelle;

Or. en

Amendement 167
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite la Commission et les États membres à remédier à la pénurie croissante d'enseignants et de formateurs dans l'EFP en améliorant l'attractivité, la reconnaissance sociale et la rémunération de ces métiers, en garantissant de bonnes conditions de travail, l'autonomie professionnelle et les perspectives d'évolution de carrière, et en soutenant le mentorat, l'apprentissage par les pairs et les possibilités d'évolution professionnelle;

Or. en

Amendement 168
Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite la Commission, les États membres et les parties prenantes concernées à promouvoir des approches axées sur les compétences en matière de recrutement, d'évolution de carrière et d'accès aux services; souligne que les diplômés de l'EFP peuvent être confrontés à des désavantages structurels en raison de la valeur de référence moindre des qualifications professionnelles par rapport aux diplômes universitaires;

Or. en

Amendement 169
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. demande l'adoption de mesures ciblées visant à accroître la participation des femmes, des personnes handicapées, des migrants, des minorités racisées, des travailleurs âgés et des personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés aux programmes d'EFP, notamment un soutien financier, des services d'orientation et des mesures de lutte contre la discrimination;

Or. en

Amendement 170
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. souligne l'importance de soutenir l'enseignement et la formation professionnels dans les régions rurales, isolées et économiquement défavorisées afin de lutter contre le dépeuplement, de renforcer les marchés du travail locaux et de préserver les savoir-faire et l'artisanat traditionnels;

Or. en

Amendement 171
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*

13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;	13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard***; invite la Commission à créer un diplôme de l'EFP, conformément à la communication relative à l'union des compétences, en s'appuyant sur des initiatives remontant du terrain afin de favoriser l'actualisation des programmes, leur adéquation à l'échelle internationale et un renforcement des possibilités de mobilité***; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit***, tout en respectant pleinement les compétences des États membres en matière de qualifications professionnelles et de professions réglementées***;
	Or. en

Amendement 172
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión, Séverine Werbrouck

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de	13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de

possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;

possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit; ***souligne en outre que le renforcement de la mobilité et la reconnaissance des compétences devraient s'accompagner de mesures visant à prévenir une fuite des cerveaux disproportionnée et l'aggravation des pénuries de main-d'œuvre dans les États membres et les régions les moins prospères, notamment au moyen d'investissements ciblés, de stratégies de préservation des compétences et de mesures d'incitation favorisant une convergence économique équilibrée ainsi que le développement des marchés du travail locaux au sein de l'Union;***

Or. en

Amendement 173
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en	13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en

place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;	place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit; ***souligne que le renforcement de la mobilité ne doit pas contribuer au dumping social ni à la dégradation des normes du travail, et qu'il devrait s'accompagner d'une mise en œuvre effective des droits des travailleurs dans l'ensemble de l'Union;***

Or. en

Amendement 174
Li Andersson

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux	13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit***, et que les***

citoyens, numérique et gratuit;	***mesures prises dans le cadre de ces initiatives devraient s'accompagner de protections adéquates fondées sur l'égalité et les droits fondamentaux des travailleurs migrants, conformément aux normes internationales du travail applicables***;

Or. en

Amendement 175
Romana Jerković, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Marianne Vind, Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes ***et des compétences*** pour garantir la libre circulation ***des*** étudiants et ***des*** travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;	13. souligne l'importance de la reconnaissance des ***qualifications et des*** diplômes pour garantir la libre circulation***, promouvoir une mobilité d'études équitable pour les*** étudiants***, les apprentis*** et ***les*** travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;

Or. en

Amendement 176
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;	13. souligne l'importance de la reconnaissance des diplômes et des compétences pour garantir la libre circulation des étudiants et des travailleurs de l'EFP et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard***, notamment grâce au programme Erasmus+***; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;

Or. en

Amendement 177
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance de la reconnaissance des ***diplômes*** et des compétences pour garantir la libre circulation ***des*** étudiants ***et des travailleurs*** de l'EFP ***et remédier au faible nombre de possibilités de mobilité à cet égard***; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et	13. souligne l'importance de la reconnaissance des ***qualifications*** et des compétences pour garantir la libre circulation ***et favoriser une mobilité d'études équitable pour les*** étudiants de l'EFP***, ainsi qu'une mobilité professionnelle équitable pour tous les apprentis et tous les travailleurs***; demande que la future initiative sur la transférabilité des compétences mette en place un

la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;	écosystème européen cohérent pour la reconnaissance des compétences et la mobilité, en garantissant l'interopérabilité entre Europass, la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences et professions, les cadres nationaux des certifications, les microcertifications et les certifications numériques; souligne que ce système devrait être transparent, ouvert aux citoyens, numérique et gratuit;
	Or. en

Amendement 178
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. rappelle que les emplois relevant de l'EFP présentent la flexibilité nécessaire pour pouvoir être exercés partout, et que, par conséquent, la mobilité dans le domaine de l'EFP est un outil important dans la lutte contre le chômage, puisqu'elle améliore la capacité d'insertion professionnelle, qu'elle réduit le déficit de compétences et qu'elle facilite le processus de placement, en particulier pour les jeunes, en ce qu'elle fournit les aptitudes et les expériences uniques qui sont indispensables à quiconque veut rester compétitif sur les marchés du travail actuels de l'Union; encourage les États membres à promouvoir l'ensemble des opportunités offertes par le programme Erasmus+ qui propose aux jeunes non seulement des possibilités d'études, mais aussi d'apprentissages et de stages à l'étranger;
	Or. en

Amendement 179
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission et les États membres à mettre en place des zones pilotes régionales en matière de transférabilité des compétences et des qualifications, en s'appuyant sur les cadres de coopération transfrontalière existants, tels que l'Union Benelux et ses régions frontalières voisines, afin de tester des approches innovantes en matière de reconnaissance, de validation et de transférabilité automatique des qualifications, des compétences et des microcertifications entre les pays; estime que les projets pilotes concluants pourraient fournir des données précieuses, renforcer la confiance mutuelle entre les autorités compétentes et générer des retombées positives en vue d'une mise en œuvre à plus grande échelle dans l'Union;

Or. en

Amendement 180
Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne la nécessité de s'orienter vers la reconnaissance automatique des diplômes universitaires et des qualifications professionnelles entre les États membres pour les niveaux d'enseignement comparables, afin de

réduire les obstacles à la mobilité et de renforcer le fonctionnement du marché unique de l'enseignement et du travail; invite la Commission et les États membres à veiller à ce que les qualifications de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) soient placées sur un pied d'égalité avec les diplômes universitaires, en se fondant sur les acquis d'apprentissage plutôt que sur les seuls parcours d'études officiels;

Or. en

Amendement 181
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne qu'une meilleure reconnaissance et une plus grande transférabilité des qualifications professionnelles devraient contribuer non seulement à la mobilité de la main-d'œuvre, mais aussi à une meilleure adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 182
Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. souligne la nécessité de renforcer le cadre européen des certifications (CEC)

en tant que référence commune pour la comparabilité des qualifications, afin de réduire les divergences entre les systèmes nationaux et de faciliter la reconnaissance entre les pays, et souligne la nécessité de réduire les pratiques discrétionnaires en matière de reconnaissance des qualifications entre les États membres en promouvant des critères communs et des délais harmonisés, fondés sur des acquis d'apprentissage communs; soutient l'objectif consistant à créer un véritable espace européen de l'éducation dans lequel la reconnaissance des diplômes universitaires et des qualifications professionnelles deviendrait progressivement automatique, renforçant ainsi la confiance mutuelle entre les systèmes éducatifs et facilitant la mobilité des travailleurs qualifiés;

Or. en

Amendement 183
Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. demande la mise en place de certificats numériques interopérables, sécurisés et vérifiables pour les qualifications et les compétences professionnelles, délivrés par des autorités compétentes et reconnues, et facilement transférables entre pays, tout en garantissant la cohérence avec les initiatives européennes existantes et en respectant les normes en vigueur; prend acte du potentiel de l'IA en matière de reconnaissance des qualifications et des microcertifications; encourage la création de mécanismes européens de certification s'appuyant sur l'IA afin de renforcer la

transparence et la transférabilité des qualifications de l'EFP entre les États membres;

Or. en

Amendement 184
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Henrik Dahl, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. invite la Commission et les États membres à simplifier et à accélérer davantage la reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'ensemble de l'Union, tout en respectant les compétences nationales, afin de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et de remédier aux pénuries de compétences;

Or. en

Amendement 185
Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. souligne l'importance des programmes structurés de formation par le travail, notamment l'apprentissage et les systèmes de formation en alternance, en tant qu'outils essentiels permettant de faciliter la transition entre les études et le marché du travail et de garantir l'acquisition de compétences répondant aux besoins économiques et sociaux; invite les États membres à renforcer, à développer et à intégrer pleinement ces

programmes dans les systèmes nationaux d'enseignement et de formation, en garantissant des stages de grande qualité et encadrés de manière adéquate, non seulement dans le secteur privé et au sein des entreprises, mais aussi dans les administrations publiques, les centres de recherche, les organisations bénévoles et l'ensemble du secteur tertiaire, afin d'offrir aux étudiants un éventail plus large, plus inclusif et plus diversifié de possibilités d'apprentissage;

Or. en

Amendement 186
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. salue le rapport spécial de la Cour des comptes européenne sur la reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'Union et invite la Commission et les États membres à mettre en œuvre ses recommandations, notamment la réduction des délais de reconnaissance grâce au système automatique prévu pour les professions sectorielles dans le cadre de la mobilité temporaire et permanente;

Or. en

Amendement 187
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Andrzej Buła, Martine Kemp, Letizia Moratti

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. encourage le développement de partenariats en matière de compétences et de formation avec des pays tiers dans les secteurs confrontés à des pénuries de main-d'œuvre persistantes, en associant des possibilités de formation de haute qualité à des systèmes de reconnaissance transparents et à des accords mutuellement avantageux en matière de mobilité;

Or. en

Amendement 188
Angelika Winzig, Eleonora Meleti, Miriam Lexmann, Andrea Wechsler, Romana Tomc, Martine Kemp, Letizia Moratti, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***regrette*** que l'adoption des cadres communs de formation au titre de la directive 2005/36/CE[5] ***ait*** été limitée et invite la Commission***, les États membres et les organisations professionnelles concernées à promouvoir activement*** leur développement et ***leur mise en œuvre*** dans les secteurs ***professionnels,*** où des exigences communes en matière de formation pourraient soutenir la mobilité professionnelle et remédier aux pénuries de compétences;	14. ***remarque*** que l'adoption des cadres communs de formation au titre de la directive 2005/36/CE[5] ***a*** été limitée et invite la Commission ***à analyser les raisons de cette adoption limitée, à recenser les obstacles potentiels à*** leur développement et ***à leur utilisation, et à étudier les moyens de promouvoir leur adoption*** dans les secteurs où des exigences communes en matière de formation pourraient soutenir la mobilité professionnelle et ***contribuer à*** remédier aux pénuries de compétences;
[5] Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (JO L 255 du 30.9.2005, p. 22, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2005/36/oj).	[5] Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (JO L 255 du 30.9.2005, p. 22, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2005/36/oj).

Or. en

Amendement 189
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. regrette que l'adoption des cadres communs de formation au titre de la directive 2005/36/CE[5] ait été limitée et invite la Commission, les États membres et les organisations professionnelles concernées à promouvoir activement leur développement et leur mise en œuvre dans les secteurs professionnels, où des exigences communes en matière de formation pourraient soutenir la mobilité professionnelle ***et remédier aux*** pénuries de ***compétences***;	14. regrette que l'adoption des cadres communs de formation au titre de la directive 2005/36/CE[5] ait été limitée et invite la Commission, les États membres et les organisations professionnelles concernées à promouvoir activement leur développement et leur mise en œuvre dans les secteurs professionnels, où des exigences communes en matière de formation pourraient soutenir la mobilité professionnelle***; encourage l'extension des régimes de reconnaissance automatique, en particulier dans les secteurs confrontés à des*** pénuries de ***main-d'œuvre ou à une forte mobilité transfrontalière, en s'appuyant sur les expériences pilotes réussies menées dans le cadre de la coopération régionale***;
[5] Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (JO L 255 du 30.9.2005, p. 22, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2005/36/oj).	[5] Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (JO L 255 du 30.9.2005, p. 22, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2005/36/oj).

Or. en

Amendement 190
Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. regrette que l'adoption des cadres communs de formation au titre de la directive 2005/36/CE[5] ait été limitée et invite la Commission, les États membres et les organisations professionnelles concernées à promouvoir activement leur développement et leur mise en œuvre dans les secteurs professionnels, où des exigences communes en matière de formation pourraient soutenir la mobilité professionnelle et remédier aux pénuries de compétences;	14. regrette que l'adoption des cadres communs de formation au titre de la directive 2005/36/CE[5] ait été limitée et invite la Commission, les États membres et les organisations professionnelles concernées à promouvoir activement leur développement et leur mise en œuvre dans les secteurs professionnels, où des exigences communes en matière de formation pourraient soutenir la mobilité professionnelle et remédier aux pénuries de compétences; ***invite la Commission et les États membres à renforcer la coopération transfrontière entre les services d'inspection du travail et les autorités compétentes afin de lutter contre la fraude, le faux travail indépendant, l'exploitation et le travail non déclaré auxquels les travailleurs mobiles exerçant des métiers de la filière professionnelle sont exposés;***
[5] Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (JO L 255 du 30.9.2005, p. 22, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2005/36/oj).	[5] Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (JO L 255 du 30.9.2005, p. 22, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2005/36/oj).
	Or. en

Amendement 191
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. demande la mise en place de principes de procédure communs au niveau de l'Union pour la reconnaissance

des qualifications des ressortissants de pays tiers, notamment des délais transparents, des critères clairs et le recours systématique à des évaluations fondées sur les compétences, telles que des épreuves pratiques et la validation des acquis, lorsque les pièces justificatives sont incomplètes;

Or. en

Amendement 192
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission à évaluer l'incidence des charges réglementaires excessives sur les métiers de la filière professionnelle et à recenser les possibilités de simplification susceptibles de faciliter l'accès à l'emploi, l'entrepreneuriat et le travail indépendant pour les diplômés de l'enseignement professionnel;

Or. en

Amendement 193
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. invite les États membres et la Commission à renforcer le recours à la classification européenne des aptitudes, compétences, certifications et professions (ESCO) en tant que langage de référence

commun pour les compétences dans les professions non réglementées, afin de permettre aux employeurs, aux services de l'emploi et aux plateformes de mieux reconnaître et comparer les compétences entre les pays pour les différents secteurs;

Or. en

Amendement 194
Mariateresa Vivaldini, Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. reconnaît le rôle essentiel des métiers de la filière professionnelle dans la préservation de la base manufacturière européenne, de la sécurité énergétique, des systèmes de transport, du secteur de la construction et des infrastructures stratégiques, et demande que les politiques en matière d'enseignement professionnel tiennent compte de ces priorités;

Or. en

Amendement 195
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quater. invite la Commission à envisager d'adopter le système d'évaluation WorldSkills Occupational Standards (WSOS) comme cadre de référence essentiel pour l'élaboration d'initiatives européennes en matière de

reconnaissance des compétences, de transparence et de reconnaissance dans l'enseignement et la formation professionnels initiaux (EFPI); estime que ces normes offrent une méthode solide et fondée sur la pratique pour définir les compétences professionnelles de base et qu'elles peuvent considérablement améliorer la comparabilité transfrontière et la mobilité de la main-d'œuvre;

Or. en

Amendement 196
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quinquies. souligne la nécessité de mettre en place un cadre de référence européen commun pour la reconnaissance des qualifications de l'EFP, en s'appuyant sur les outils existants tels que le CEC et les acquis d'apprentissage; estime qu'il est nécessaire de renforcer la cohérence entre les processus de Copenhague et de Bologne; se félicite de l'intention de la Commission d'étudier la possibilité d'étendre le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) à l'EFP, dans le cadre des actions visant à renforcer la perméabilité entre les secteurs de l'éducation; souligne toutefois qu'une telle extension doit s'accompagner de mécanismes d'assurance qualité solides et fondés sur la confiance;

Or. en

Amendement 197

Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 14 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 sexies. demande la création d'un réseau européen regroupant les agences d'assurance qualité dans le domaine de l'EFP, à l'instar du registre européen d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur (EQAR), afin de permettre un apprentissage par les pairs systématique, une coordination et le renforcement de la confiance entre les différents systèmes d'assurance qualité;

Or. en

Amendement 198
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 14 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 septies. soutient la mise en place de programmes transnationaux communs d'EFP; demande que soit étudiée la création d'un label «diplôme européen» de l'EFP facultatif, qui servirait de gage de transparence et de qualité pour les programmes élaborés conjointement et contribuerait à améliorer la reconnaissance, la mobilité et l'employabilité dans toute l'Europe;

Or. en

Amendement 199
Brigitte van den Berg, Hristo Petrov

Proposition de résolution

Paragraphe 14 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 octies. invite la Commission et les États membres à renforcer la flexibilité et la perméabilité des systèmes d'enseignement et de formation en favorisant la modularité et en élargissant la reconnaissance et la validation des acquis, y compris ceux issus de l'apprentissage non formel et informel, afin de faciliter la réintégration dans le système éducatif et la formation; encourage la mise en place de modalités d'enseignement flexibles, notamment l'apprentissage à temps partiel, l'apprentissage mixte et l'apprentissage en ligne, afin de répondre aux besoins des apprenants ayant des responsabilités familiales, des obligations professionnelles ou un parcours scolaire discontinu; invite la Commission à actualiser la recommandation du Conseil de 2020 en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience, en introduisant des objectifs quantitatifs relatifs à la flexibilité et à la modularité des programmes d'EFP;

Or. en